



HAL
open science

Confitures

Charlène Battisti, Julie Gauvreau-Béziat, Céline Ménard, Jean-Luc Volatier,
Aurore Coudray, Olivier Digaud, Barbara Duplessis, Hélène Mathiot

► **To cite this version:**

Charlène Battisti, Julie Gauvreau-Béziat, Céline Ménard, Jean-Luc Volatier, Aurore Coudray, et al..
Confitures. [0] Anses - Oqali. 2019, 58 p. anses-04189144

HAL Id: anses-04189144

<https://anses.hal.science/anses-04189144v1>

Submitted on 29 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



CONFITURES

Evolution du secteur
entre 2009, 2010 et 2017

RAPPORT DETAILLE



EDITION 2019

Liste des intervenants

Coordination de l'étude

Charlène BATTISTI – Anses

Coordination scientifique

Julie GAUVREAU-BEZIAT – Anses

Céline MENARD – Anses

Jean-Luc VOLATIER – Anses

Contribution scientifique

Aurore COUDRAY – Anses

Olivier DIGAUD – Anses

Barbara DUPLESSIS – Anses

Hélène MATHIOT – Anses

Ce rapport a été validé par le Comité de Pilotage Oqali le 21/05/2019.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
1. PRESENTATION DU SECTEUR.....	8
1.1 Sources des données	9
1.2 Nomenclature.....	9
2. REPRESENTATIVITE DES ECHANTILLONS OQALI.....	12
2.1 Couverture du marché.....	12
2.2 Représentativité des segments de marché	13
3. EVOLUTION DE L’OFFRE	14
3.1 Evolution de l’offre par famille.....	14
3.1.1 En nombre de références	14
3.1.2 En pondérant par les parts de marché.....	15
3.2 Evolution de l’offre par segment de marché.....	16
3.2.1 En nombre de références	16
3.2.2 En pondérant par les parts de marché.....	17
3.3 Evolution de l’offre par segment de marché et par famille en nombre de références..	18
3.4 Etude du renouvellement de l’offre	19
3.5 Caractérisation des modifications d’étiquetage.....	21
4. EVOLUTION DES PARAMETRES D’ETIQUETAGE	23
5. EVOLUTION DES VALEURS NUTRITIONNELLES ETIQUETEES.....	28
5.1 Méthodologie.....	28
5.2 Fréquence d’étiquetage par nutriment suivi.....	31
5.3 Evolution des teneurs en sucres de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées	34
5.4 Evolution des teneurs en sucres brix	37
5.4.1 Confitures, gelées ou marmelades.....	37
5.4.2 Crèmes de marrons ou pruneaux.....	40
5.5 Synthèse de l’évolution des valeurs nutritionnelles étiquetées.....	43

Liste des figures

Figure 1 : Pourcentages d'évolution des volumes de vente Kantar Worldpanel des produits de type confitures entre 2009 et 2017 et entre 2009 et 2010.....	12
Figure 2 : Evolution de l'offre alimentaire par segment de marché en nombre de références pour le secteur des confitures entre 2009, 2010 et 2017.....	16
Figure 3 : Etude du renouvellement de l'offre du secteur des confitures : comparaison des offres 2017-2010, 2017-2009 et classement en produits identiques, modifiés, ajoutés et retirés.....	19
Figure 4 : Types de modification rencontrés sur l'ensemble des produits ayant été modifiés pour le secteur des confitures entre 2010 et 2017.	21
Figure 5 : Evolution des fréquences de présence des paramètres d'étiquetage suivis pour le secteur des confitures entre 2009, 2010 et 2017.	23
Figure 6 : Répartition des tailles de portions indiquées en 2009, 2010 et 2017 pour le secteur des confitures.....	26
Figure 7 : Evolution, référence par référence, de la teneur en sucres des produits appariés entre 2010 et 2017, de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées étudiée.	35
Figure 8 : Variabilité des teneurs en sucres (g/100g) par année et sous-groupe au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées étudiée.....	36
Figure 9 : Variabilité des teneurs en sucres (g/100g) par segment de marché et par année au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées étudiée.	36
Figure 10 : Evolution, référence par référence, de la teneur en sucres brix des produits appariés entre 2010 et 2017, de la famille Confitures, gelées ou marmelades étudiée.....	38
Figure 11 : Variabilité des teneurs en sucres brix (g/100g) par année et sous-groupe au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades étudiée.	39
Figure 12 : Variabilité des teneurs en sucres brix (g/100g) par segment de marché et par année au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades étudiée.....	39
Figure 13 : Evolution, référence par référence, de la teneur en sucres brix des produits appariés entre 2010 et 2017, de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux étudiée.	41
Figure 14 : Variabilité des teneurs en sucres brix (g/100g) par année et sous-groupe au sein de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux étudiée.	42
Figure 15 : Variabilité des teneurs en sucres brix (g/100g) par segment de marché et par année au sein de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux étudiée.	42

Liste des tableaux

Tableau 1 : Comparaison de la répartition des confitures par segment de marché, en volume, pour les produits considérés par l'Oqali associés à un volume de vente et au sein du secteur entier d'après les données Kantar Worldpanel, pour 2009, 2010 et 2017.	13
Tableau 2 : Evolution de l'offre alimentaire par famille de produits en nombre de références pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).	14
Tableau 3 : Evolution de la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel, par famille, pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).	15
Tableau 4 : Evolution de la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel, par segment de marché, pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).	17
Tableau 5 : Evolution de l'offre alimentaire par segment de marché et famille de produits en nombre de références pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) : proportion par famille des références recueillies en 2017 pour un segment donné et évolutions en points.	18
Tableau 6 : Evolution de la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Wordlpanel, par sous-groupe, pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).	20
Tableau 7 : Evolution des fréquences de présence des paramètres d'étiquetage suivis pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017), pour l'ensemble du secteur, par famille de produits et par segment de marché.	24
Tableau 8 : Statistiques descriptives des évolutions de tailles de portions indiquées des produits appariés, par famille de produits, au sein des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).	26
Tableau 9 : Fréquence des nutriments concernés par les allégations nutritionnelles retrouvées parmi les produits considérés au sein du secteur des confitures en 2009, 2010 et 2017.	27
Tableau 10 : Fréquence des différents types d'allégations nutritionnelles retrouvées parmi les produits considérés au sein du secteur des confitures en 2009, 2010 et 2017.	27
Tableau 11 : Fréquence des différents types d'allégations de santé retrouvées parmi les produits considérés au sein du secteur des confitures en 2009, 2010 et 2017.	27
Tableau 12 : Fréquences d'étiquetage des sucres et sucres brix en 2009, 2010 et 2017 pour le secteur des confitures étudié.	33

Tableau 13 : Récapitulatif des différences de teneurs moyennes en sucres entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées étudiée.....	34
Tableau 14 : Récapitulatif des différences de teneurs moyennes en sucres brix entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades étudiée.....	37
Tableau 15 : Récapitulatif des différences de teneurs moyennes en sucres brix les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) au sein de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux étudiée.....	40
Tableau 16 : Récapitulatif des taux d'évolution des teneurs moyennes par famille en sucres et en sucres brix entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017), avec et sans pondération par les parts de marché, au sein du secteur des confitures étudié.....	44
Tableau 17 : Récapitulatif des différences de teneurs moyennes en sucres et sucres brix entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) au sein du secteur des confitures étudié.....	46

Liste des annexes

ANNEXE 1 : Lexique.....	47
ANNEXE 2 : Effectifs de produits par segment de marché et famille de produits pour le secteur des confitures en 2009, 2010 et 2017.....	53
ANNEXE 3 : Répartition des tailles de portions indiquées par famille de produits en 2009, 2010 et 2017	54
ANNEXE 4 : Variabilité nutritionnelle par famille de produits en 2009, 2010 et 2017 : statistiques descriptives pour 100g.....	56
ANNEXE 5 : Variabilité nutritionnelle des teneurs en sucres (g/100g) 2017 par famille de produits	58

INTRODUCTION

L'objectif de ce rapport est de présenter, pour le secteur des Confitures, l'évolution :

- de l'offre ;
- de l'information nutritionnelle apportée par les emballages ;
- de la composition nutritionnelle des produits.

Les données servant de référence pour l'état des lieux (2009) et le premier suivi (2010) sont extraites de la base de données Oqali au moment de la réalisation du rapport d'évolution. A l'occasion de corrections effectuées, certaines informations étudiées ont pu être modifiées ou corrigées au cours du temps. Ainsi, les données 2009 et 2010 actualisées et utilisées pour cette étude peuvent être quelque peu différentes de celles des précédents rapports du secteur¹.

Les principaux résultats de cette étude d'évolution sont présentés dans le résumé *Bilan de l'étude d'évolution du secteur des Confitures – Oqali – Comparaison 2009/2010/2017 – Edition 2019*.

1. PRESENTATION DU SECTEUR

Le secteur des Confitures recouvre l'ensemble des produits de type confitures à base de fruits. L'étude porte sur 337 confitures récoltées en 2009, 473 en 2010 et 781 en 2017.

Dans ce rapport, les différents produits seront étudiés par famille et par segment de marché. La présente étude prend en compte à la fois les références de marques nationales (MN), de marques de distributeurs (MDD), issues du hard discount (HD) ainsi que celles des distributeurs spécialisés biologiques (DSbio). Les produits des marques de distributeurs entrée de gamme (premier prix - MDDeg) seront également distingués (Annexe 1).

A noter que :

- suite à la mise en place de nouveaux partenariats entre 2009 et 2010, certains produits de marques de distributeurs et issus du hard discount ont été récoltés en 2010 et en 2017 mais n'ont pas été récoltés en 2009. Ces produits qui manquaient aux effectifs de 2009, augmentent de façon artificielle les effectifs de 2010. Le fait que ces produits présentent des caractéristiques différentes des autres produits récoltés en termes de paramètres d'étiquetage et de valeurs nutritionnelles peut entraîner un biais dans l'interprétation des résultats ;
- les produits vendus dans les magasins spécialisés biologiques ont été récoltés pour les produits présents sur le marché en 2017 mais pas pour les produits récoltés en 2009 et 2010. Les produits à marque propre des distributeurs spécialisés biologiques sont regroupés dans le segment des distributeurs spécialisés biologiques. Les autres produits recueillis sont regroupés au sein des marques nationales (Annexe 1). L'intégration de ces produits fait suite à la mise en place d'un partenariat avec le Syndicat national des

¹ Etude du secteur des Confitures-Oqali-Données 2009-Edition 2010 et Etude du secteur des Confitures-Oqali-Comparaison 2009/2010-Edition 2012 disponibles sur le site de l'Oqali <https://www.oqali.fr/Publications-Oqali/Etudes-sectorielles>.

entreprises biologiques (Synabio). Dans la suite du rapport, les résultats 2017 des distributeurs spécialisés biologiques sont présentés, cependant aucun commentaire d'évolution ne pourra être fait pour ce segment, les produits appartenant à celui-ci n'ayant pas été récoltés en 2009 et 2010 ;

- globalement la collecte a été améliorée pour l'ensemble des segments de marché en 2017 par rapport à 2009 et 2010, ce qui s'explique par la mise en place de nouveaux partenariats et par l'augmentation du nombre de produits récoltés.

1.1 Sources des données

En 2009, 45% des données provenaient de visites en magasins réalisées par les équipes Oqali (suite à la mise en place de partenariats), 39% d'envois d'emballages par les partenaires industriels et distributeurs et 16% de moyens propres Oqali.

En 2010, 47% des données provenaient d'emballages transmis par les partenaires, 38% de visites en magasins réalisées par les équipes Oqali et 15% provenaient de moyens propres Oqali.

En 2017, 53% des données proviennent de visites en magasins réalisées par les équipes Oqali, 30% de moyens propres Oqali et 17% d'envois d'emballages par les partenaires.

1.2 Nomenclature

Certaines dénominations du secteur des « confitures » relèvent de catégories réglementaires² :

- une « **confiture** » est le mélange, porté à la consistance gélifiée appropriée, de sucres, de pulpe et/ou de purée d'une ou de plusieurs espèces de fruits et d'eau³. Elle doit contenir au moins 55% de sucres et 35% de fruits, voire moins pour certains fruits (ex : 25% pour groseille, cassis, coing, etc.) ;
- une « **confiture extra** » est le mélange de sucres, de pulpe non concentrée d'une ou plusieurs espèces de fruits et d'eau⁴. Le pourcentage minimum de fruits est de 45%, voire moins pour certains fruits (ex : 35% pour groseille, cassis, coing, etc.) ;
- la « **gelée** » est le mélange suffisamment gélifié de sucres et du jus et/ou d'extraits aqueux d'une ou plusieurs espèces de fruits. La quantité de jus et/ou d'extrait aqueux utilisée n'est pas inférieure à celle fixée pour la fabrication de la confiture ;
- la « **gelée extra** » ne peut pas contenir une quantité de jus de fruits et/ou d'extrait aqueux inférieure à celle fixée pour la fabrication de la confiture extra ;

² Directive 2001/113/CE du Conseil (20/12/2001) relative aux confitures, gelées et marmelades de fruits, ainsi qu'à la crème de marrons, destinées à l'alimentation humaine et Décret n°85-872 modifié (14/08/1985) portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les confitures, gelées et marmelades de fruits et autres produits similaires. Les ingrédients autorisés dans ces produits y sont listés.

³ La confiture d'agrumes peut être obtenue à partir du fruit entier, coupé en lamelles et/ou en tranches.

⁴ La confiture extra de cynorhodons et celle sans pépins de framboises, de mûres, de cassis, de myrtilles et de groseilles peuvent être obtenues entièrement ou partiellement à partir de purée non concentrée de ces fruits. La confiture d'agrumes extra peut être obtenue à partir du fruit entier, coupé en lamelles et/ou en tranches.

- la « **marmelade** » est le mélange d'eau, de sucres, et d'un ou plusieurs produits suivants obtenus à partir d'agrumes : pulpes, purées, jus, extraits aqueux et écorces. La quantité d'agrumes minimale est de 20% ;
- la « **crème de marrons** » est le mélange d'eau, de sucres et de purée de marrons. La quantité de purée de marrons minimale est de 38% ;
- la « **crème de pruneaux** » est le mélange de sucres et de purée de pruneaux. La quantité de pruneaux (à 23% d'humidité maximum) minimale est de 40%.

D'autres types de produits dépendent d'un code des usages⁵ :

- la « **préparation de fruits** » est le mélange, porté à la consistance gélifiée appropriée de sucres, de pulpe et/ou de purée d'une ou de plusieurs espèces de fruits et d'eau. Ces produits présentent un taux de sucres trop élevé pour la dénomination « confiture allégée en sucres » et trop faible pour la dénomination « confiture » ainsi que 50% de fruits, voire moins pour certains fruits (ex : 40% pour coing et casses, 30% pour gingembre, etc.) ;
- la « **préparation aux fruits** » est le mélange porté à la consistance appropriée de sucres, de pulpes et/ou de purées de fruits, concentrées ou non, et d'autres ingrédients tels que jus concentrés de fruits, lait, céréales, arômes (naturels ou artificiels). Ce produit peut éventuellement faire l'objet d'une légère concentration et doit contenir au moins 35% de fruits.

Ainsi, la classification du secteur des « confitures » comporte 5 familles, aux définitions élaborées en concertation avec le secteur, prenant en compte la réglementation ainsi que le code des usages et fondées principalement sur la teneur en sucres :

- les **confitures, gelées ou marmelades standards** (extra ou non) comprenant les confitures et les gelées, extras ou non ainsi que les marmelades et les marmelades-gelées selon la réglementation⁶. La teneur en sucres exprimée en degré brix⁷ de ces produits est réglementée et doit être supérieure ou égale à 55g/100g ;
- les **confitures, gelées ou marmelades allégées** en sucres présentant une teneur en sucres réduite d'au moins 30 % par rapport aux confitures, gelées ou marmelades standards, comprenant les confitures, gelées ou marmelades selon la réglementation⁶ allégées en sucres ;
- entre ces deux dénominations, les **préparations de fruits** qui présentent un taux de sucres trop élevé pour la dénomination « confiture allégée en sucres » et trop faible pour la dénomination « confiture » et qui comprennent les produits répondant à la définition du code des usages⁸ des préparations de fruits telles que définies ci-dessus ;
- les **préparations aux fruits** comprenant les produits répondant à la définition du code des usages des préparations aux fruits⁸ telles que définies ci-dessus ainsi que les

⁵ FIAC (septembre 2017). Catalogue des produits transformés à base de fruits.

⁶ Directive 2001/113/CE du Conseil (20/12/2001) relative aux confitures, gelées et marmelades de fruits, ainsi qu'à la crème de marrons, destinées à l'alimentation humaine et Décret n°85-872 modifié (14/08/1985) portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les confitures, gelées et marmelades de fruits et autres produits similaires. Les ingrédients autorisés dans ces produits y sont listés.

⁷ Valeur réfractométrique du produit fini, déterminée à 20°C.

⁸ FIAC (septembre 2017). Catalogue des produits transformés à base de fruits.

produits de type confitures ne répondant à aucune définition réglementaire ou du code des usages (cas par exemple de produits de type confitures avec une teneur en fruits inférieure à 35% ou des ingrédients non autorisés du type sirop d'agave ou concentré de jus de raisin rectifié). Cette famille ne contient donc pas uniquement des produits répondant à la définition réglementaire des préparations aux fruits ;

- les **crèmes de marrons ou pruneaux**, regroupent les crèmes de marrons et les crèmes de pruneaux, définis selon la réglementation⁶, compte tenu de leurs effectifs limités et de leurs similitudes. Ces produits présentent une teneur en sucres exprimée en degré brix réglementée et supérieure ou égale à 60g/100g. A noter que cette famille contient des produits avec la dénomination de vente « confiture de marrons » mais présentant les caractéristiques d'une crème de marrons (teneur en fruits, teneurs en sucres, ingrédients autorisés).

A noter que le classement des produits en famille a été réalisé sur la base de leurs caractéristiques (teneur en fruits, en sucres/sucres brix et ingrédients par exemple) sans tenir compte des noms commerciaux ou dénominations de vente.

2. REPRESENTATIVITE DES ECHANTILLONS OQALI

2.1 Couverture⁹ du marché

A partir des données 2009, 2010 et 2017¹⁰ de Kantar Worldpanel¹¹, l'évolution du volume de vente du secteur ainsi que les parts de marché des produits ont pu être calculées en considérant le marché des « confitures ».

D'après les données Kantar Worldpanel et en considérant le marché des confitures, une légère augmentation du volume de vente total du secteur de +1% est observée entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2). Entre 2009 et 2017 (T0-T2), une diminution globale du volume de vente du secteur de -5% est en revanche observée (Figure 1).

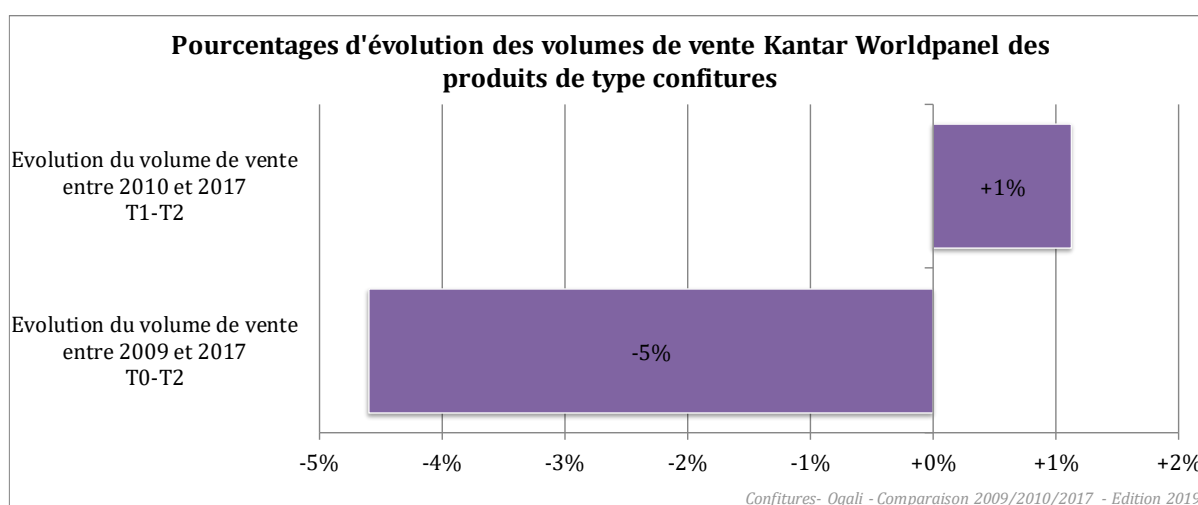


Figure 1 : Pourcentages d'évolution des volumes de vente Kantar Worldpanel des produits de type confitures entre 2009 et 2017 et entre 2009 et 2010.

Les confitures prises en compte lors de cette étude couvrent⁹ au minimum 58% du marché du secteur en volume en 2009, 71% en 2010 et 81% en 2017. La couverture⁹ du marché a augmenté entre les 3 années de suivi (+10 points entre 2010 et 2017 et +23 points entre 2009 et 2017).

A noter que cette couverture⁹ est sous-estimée du fait que certains produits retrouvés sur le marché ne peuvent pas être attribués précisément à une ligne de la base communiquée par Kantar Worldpanel. Ainsi, 12% des produits de 2009, 11% de ceux de 2010 et 15% de ceux de 2017 n'ont pas pu être attribués à une part de marché.

Par ailleurs, la couverture est inférieure à 100% car des produits présents dans la base de données Kantar Worlpanel ne sont pas retrouvés parmi les produits récoltés par l'Oqali.

⁹ Ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel.

¹⁰ 2009 : septembre 2008 à octobre 2009 ; 2010 : janvier à décembre 2010 ; 2017 : janvier à décembre 2017.

¹¹ Kantar Worldpanel : données d'achats des ménages représentatives de la population française.

2.2 Représentativité des segments de marché

Le Tableau 1 compare, pour les années 2009, 2010 et 2017, la répartition des parts de marché par segment entre les produits recueillis par l'Oqali associés à un volume de vente, et les données du secteur entier (d'après Kantar Worldpanel¹²).

Tableau 1 : Comparaison de la répartition des confitures par segment de marché, en volume, pour les produits considérés par l'Oqali associés à un volume de vente et au sein du secteur entier d'après les données Kantar Worldpanel, pour 2009, 2010 et 2017.

Répartition en volume de vente selon les segments de marché	2009 (T0)			2010 (T1)			2017 (T2)		
	Secteur entier selon Kantar Worlpanel ¹	Produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente selon Kantar Worldpanel ¹ (n=296 ; 58% du marché en volume)	Delta (point)	Secteur entier selon Kantar Worlpanel ¹	Produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente selon Kantar Worldpanel ¹ (n=419 ; 71% du marché en volume)	Delta (point)	Secteur entier selon Kantar Worlpanel ¹	Produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente selon Kantar Worldpanel ¹ (n=664 ; 81% du marché en volume)	Delta (point)
Distributeurs specialises							0,03%		
Marques nationales	49%	54%	+6	51%	50%	-2	52%	50%	-2
Marques de distributeurs	35%	30%	-4	33%	34%	+1	33%	37%	+4
Marques de distributeurs entree de gamme	5%	6%	+1	4%	6%	+1	2%	2%	+0,3
Hard Discount	12%	10%	-3	12%	11%	-1	13%	11%	-1
Distributeurs specialises bio							0,02%	0,03%	+0,01

¹Kantar Worldpanel : données d'achats des ménages représentatives de la population française

Globalement, au sein de l'échantillon Oqali, une amélioration de la représentativité en volume des différents segments de marché est observée entre les 3 suivis. En 2009, la représentativité des produits de marques de distributeurs et issus du hard discount était sous-estimée au sein de l'échantillon Oqali du fait de l'absence de partenariats avec certains distributeurs. A noter également une légère surestimation des marques de distributeurs en 2017.

¹² Kantar Worldpanel : données d'achats des ménages représentatives de la population française.

3. EVOLUTION DE L'OFFRE

Cette partie a pour objectif d'étudier l'évolution de l'offre par famille, par segment de marché et par sous-groupe en nombre de références, ainsi que l'évolution des répartitions des parts de marché (en considérant l'ensemble des références recueillies par l'Oqali en 2009, 2010 et 2017 pour lesquelles il a été possible d'attribuer un volume de vente selon les données Kantar Worldpanel¹³).

Un tableau détaillant les effectifs de produits récoltés en 2009, 2010 et 2017 par famille et par segment de marché est disponible en Annexe 2.

3.1 Evolution de l'offre par famille

3.1.1 En nombre de références

Le Tableau 2 compare la répartition par famille des références étudiées entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Tableau 2 : Evolution de l'offre alimentaire par famille de produits en nombre de références pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Famille de produits	Répartition des références recueillies en pourcentage					Nombre de références recueillies				
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)
confitures gelées ou marmelades	67%	63%	58%	-5	-9	227	296	452	+156	+225
preparations de fruits	4%	6%	13%	+7	+10	12	28	103	+75	+91
confitures gelées ou marmelades allégées	17%	19%	15%	-4	-2	58	92	121	+29	+63
preparations aux fruits	9%	9%	9%	+0,3	+1	29	43	73	+30	+44
cremes de marrons ou pruneaux	3%	3%	4%	+1	+1	11	14	32	+18	+21
Toutes familles confondues	100%	100%	100%			337	473	781	+308	+444

Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 3 années inférieur ou égal à 2

Case en vert : variation supérieure ou égale à 5 points entre les pourcentages des 2 années

La répartition des produits selon les familles a globalement évolué. Entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2), une diminution de la proportion de produits de la famille **Confitures, gelées ou marmelades** (correspondant aux produits présentant les teneurs en sucres les plus élevées) est observée (-5 points), celle-ci est également observée entre 2009 et 2017 (T0-T2 ; -9 points). A l'inverse, la proportion de produits de la famille **Préparations de fruits** augmente entre 2010 et 2017 (T1-T2 ; +7 points) ainsi qu'entre 2009 et 2017 (T0-T2 ; +10 points). La famille **Confitures, gelées ou marmelades** reste cependant, comme en 2009 et 2010, la plus représentée en 2017 (58% des produits du secteur). Les proportions de produits des 3 autres familles **Préparations aux fruits, Confitures, gelées ou marmelades allégées et Crèmes de marrons ou pruneaux** restent globalement stables.

¹³ Kantar Worldpanel : données d'achats des ménages représentatives de la population française.

3.1.2 En pondérant par les parts de marché

Le Tableau 3 compare la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel, par famille, entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Tableau 3 : Evolution de la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel, par famille, pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Famille de produits	Répartition des volumes de vente ¹ des produits récoltés par l'Oqali associés à un volume de vente					Effectif de produits associés à un volume de vente				
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)
confitures gelees ou marmelades	77%	74%	72%	-2	-5	195	267	394	+127	+199
preparations de fruits	1%	1%	5%	+4	+4	11	23	94	+71	+83
confitures gelees ou marmelades allégées	16%	15%	17%	+2	+2	55	79	106	+27	+51
preparations aux fruits	4%	4%	1%	-3	-3	27	37	46	+9	+19
cremes de marrons ou pruneaux	3%	7%	5%	-2	+2	8	13	24	+11	+16
Toutes familles confondues	100%	100%	100%	-	-	296	419	664	+245	+368

¹ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali par famille de produits versus le volume total des produits identifiés par l'Oqali selon Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française)

Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 3 années inférieur ou égal à 2

Case en vert : variation supérieure ou égale à 5 points entre les pourcentages des 2 années

La répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali associés à un volume de vente par famille a peu évolué. Une diminution de -5 points est observée entre les 2 suivis les plus éloignés de 2009 et 2017 (T0-T2) pour la famille **Confitures, gelées ou marmelades**, une diminution de la proportion en nombre de références pour cette famille avait également été observée entre ces 2 suivis. Pour rappel, ces résultats sont à mettre en relation avec les fortes augmentations d'effectif et de couverture du marché (2009 : 58% du marché en volume ; 2010 : 71% ; 2017 : 81%).

3.2 Evolution de l'offre par segment de marché

3.2.1 En nombre de références

La Figure 2 compare la répartition des produits étudiés entre segments de marché pour les 3 années de suivi.

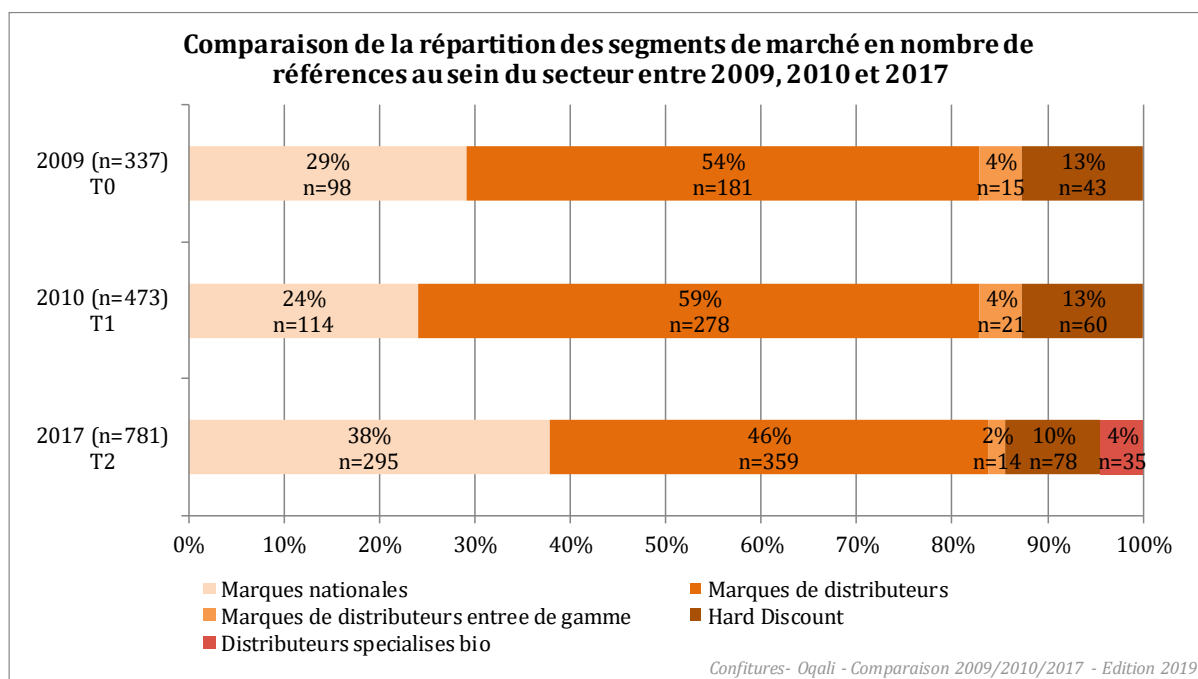


Figure 2 : Evolution de l'offre alimentaire par segment de marché en nombre de références pour le secteur des confitures entre 2009, 2010 et 2017.

La répartition des produits selon les segments de marché a globalement évolué.

Entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2), la proportion de produits de marques nationales augmente (+14 points) au détriment de celles des autres segments de marchés (et notamment des produits de marques de distributeurs, -13 points). Cette augmentation est à nuancer par l'amélioration de la récolte des données en 2017 par rapport à 2010. A noter également, la présence de produits de distributeurs spécialisés biologiques en 2017, suite à la mise en place de nouveaux partenariats.

Pour rappel, l'augmentation de la proportion de produits de marques de distributeurs entre 2009 et 2010 (T0-T1 ; +5 points) était due à la mise en place de nouveaux partenariats entre ces 2 années de suivi.

3.2.2 En pondérant par les parts de marché

Le Tableau 4 compare la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel, par segment de marché, entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Tableau 4 : Evolution de la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel, par segment de marché, pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Segment de marché	Répartition des volumes de vente ¹ des produits récoltés par l'Oqali associés à un volume de vente					Effectif de produits associés à un volume de vente				
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)
Marques nationales	54%	50%	50%	-0,1	-5	89	103	228	+125	+139
Marques de distributeurs	30%	34%	37%	+3	+7	157	244	344	+100	+187
Marques de distributeurs entree de gamme	6%	6%	2%	-4	-4	15	21	14	-7	-1
Hard Discount	10%	11%	11%	+1	+2	35	51	72	+21	+37
Distributeurs specialises bio			0,03%					6		
Tous segments confondus	100%	100%	100%	-	-	296	419	664	+245	+368

¹ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali par segment de marché versus le volume total des produits identifiés par l'Oqali selon Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française)

Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 3 années inférieur ou égal à 2

Case en vert : variation supérieure ou égale à 5 points entre les pourcentages des 2 années

La répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali associés à un volume de vente par segment de marché a peu évolué entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2). Entre les 2 suivis les plus éloignés une diminution de -5 points est observée pour les **marques nationales** et à l'inverse une augmentation de +7 points est observée pour les **marques de distributeurs**. Pour rappel, ces résultats sont à mettre en relation avec les fortes augmentations d'effectif et de couverture du marché (2009 : 58% du marché en volume ; 2010 : 71% ; 2017 : 81%).

3.3 Evolution de l'offre par segment de marché et par famille en nombre de références

Le Tableau 5 compare l'évolution de la répartition de l'offre de produits, en nombre de références, par famille et segment de marché entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Tableau 5 : Evolution de l'offre alimentaire par segment de marché et famille de produits en nombre de références pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) : proportion par famille des références recueillies en 2017 pour un segment donné et évolutions en points.

Famille de produits	Marques nationales			Marques de distributeurs			Marques de distributeurs entrée de gamme			Hard discount			Distributeurs spécialisés biologiques		
	2017 (n=781) T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2017 (n=781) T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2017 (n=781) T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2017 (n=781) T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2017 (n=781) T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)
confitures gelees ou marmelades	42%	-5	-12	66%	+3	-4	100%	+0	+0	69%	-6	-5	60%		
preparations de fruits	14%	+13	+13	15%	+6	+9	0%	+0	+0	10%	+10	+10	0%		
confitures gelees ou marmelades allegees	18%	-10	-7	14%	-4	-1	0%	+0	+0	17%	-3	-2	17%		
preparations aux fruits	21%	+1	+5	1%	-6	-6	0%	+0	+0	1%	+1	+1	17%		
cremes de marrons ou pruneaux	5%	+2	+1	4%	+1	+1	0%	+0	+0	3%	-2	-4	6%		

Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 3 années inférieur ou égal à 2
Case en vert : variations supérieures ou égales à 5 points entre les pourcentages des 2 années

L'offre de produits par famille et segment de marché, en nombre de références, a globalement évolué.

Au sein des **marques nationales**, entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017), la proportion de Préparations de fruits augmente (+13 points pour les 2 périodes) au détriment des Confitures, gelées ou marmelades (respectivement -5 et -12 points) et des Confitures, gelées ou marmelades allégées (-10 et -7 points). Une augmentation de +5 points de la proportion de Préparations aux fruits est également observée entre 2009 et 2017 (T0-T2).

Concernant les **marques de distributeurs**, entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017), la proportion de Préparations de fruits a augmenté (respectivement +6 et +9 points) au détriment des Préparations aux fruits (-6 points pour les 2 périodes).

Les **marques de distributeurs entrée de gamme** se caractérisent par l'offre la moins diversifiée avec une concentration de l'offre sur les Confitures, gelées ou marmelades pour les 3 années de suivi.

Au sein des **produits issus du hard discount**, entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017), la proportion de Confitures, gelées ou marmelades diminue (respectivement -6 et -5 points) au profit des Préparations de fruits (+10 points pour les 2 périodes).

La famille Confitures, gelées ou marmelades reste majoritaire en 2017 au sein de l'ensemble des segments de marché.

3.4 Etude du renouvellement de l'offre

Afin d'identifier si les références produits disponibles l'année B sont semblables à celles recueillies l'année A, les produits ont été classés selon les sous-groupes suivants :

- **Produits retirés** : correspondant aux produits captés par l'Oqali l'année A mais pas l'année B (produits retirés du marché entre l'année A et l'année B ou non captés par l'Oqali l'année B) ;
- **Produits identiques** : produits présents sur le marché à la fois l'année A et l'année B, et semblables en tous points ;
- **Produits modifiés** : produits présents sur le marché l'année A et également l'année B mais dans une version évoluée, impliquant au moins un changement de l'emballage (portions, repères nutritionnels, allégations, autres informations) et/ou de la composition (valeurs nutritionnelles ou listes d'ingrédients) ;
- **Produits ajoutés** : correspondant aux produits captés par l'Oqali l'année B mais pas l'année A (innovations ou extensions de gamme : nouvelle recette par exemple, et produits non captés par l'Oqali l'année A).

Cette segmentation sera désignée par le terme « **sous-groupes** » dans la suite du rapport. Les **produits identiques et les produits modifiés forment les produits appariés** : ce sont les produits qui possèdent une version, identique ou non, l'année A et l'année B.

La Figure 3 présente le renouvellement de l'offre du secteur des confitures en comparant les 2 dernières années de suivi (T1-T2 : 2010 à 2017) et les 2 années de suivi les plus éloignées (T0-T2 : 2009 à 2017) à partir du classement des produits en identiques, modifiés, ajoutés et retirés.

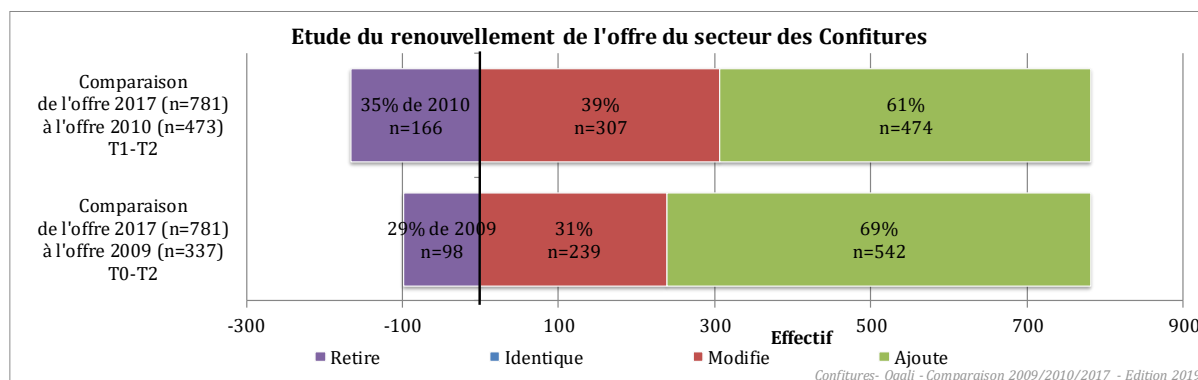


Figure 3 : Etude du renouvellement de l'offre du secteur des confitures : comparaison des offres 2017-2010, 2017-2009 et classement en produits identiques, modifiés, ajoutés et retirés.

Entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2), sur l'ensemble du secteur et en nombre de références, les produits ajoutés (captés par l'Oqali en 2017 mais pas en 2010) sont majoritaires et représentent 61% de l'offre 2017 (n=474). Les produits modifiés (présents en 2010 et en 2017 dans une version évoluée) en représentent 39% (n=307). L'absence de produits identiques s'explique notamment par l'application du règlement

1169/2011¹⁴ dit « INCO » (cf. lexique en Annexe 1) à partir de décembre 2014, ayant engendré de nombreux remaniements de packaging (information nutritionnelle, étiquetage des allergènes, etc.). **35% des produits pris en compte en 2010 n'ont pas été retrouvés pour l'étude d'évolution (n=166).**

Ces pourcentages traduisent un renouvellement important des produits, qui est également retrouvé entre les 2 suivis les plus éloignés 2009 et 2017 (T0-T2).

Le Tableau 6 compare la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel, par sous-groupe, entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Tableau 6 : Evolution de la répartition des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali ayant été associés à un volume de vente Kantar Wordlpanel, par sous-groupe, pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

Sous-groupe		Retire ¹	Identique ²	Modifié ³	Ajoute ⁴
Répartition des volumes de vente ⁵ des produits récoltés par l'Oqali associés à un volume de vente	Entre 2010 et 2017 (T1-T2)	16%		69%	31%
	Entre 2009 et 2017 (T0-T2)	16%		61%	39%
Effectif de produits associés à un volume de vente	Entre 2010 et 2017 (T1-T2)	132		292	372
	Entre 2009 et 2017 (T0-T2)	78		227	437

¹produits captés par l'Oqali l'année A mais pas l'année B (produits retirés du marché entre l'état des lieux et le suivi ou non captés par l'Oqali au suivi)

²produits captés par l'Oqali l'année A et l'année B semblables en tout point

³produits captés par l'Oqali l'année A et l'année B mais dans une version évoluée, impliquant un changement de l'emballage (informations générales, portions, repères nutritionnels, allégations) et/ou de la composition (valeurs nutritionnelles ou listes d'ingrédients)

⁴produits captés par l'Oqali l'année B mais pas l'année A (innovations, extensions de gamme (nouveau parfum par exemple) et produits non captés par l'Oqali l'année A)

⁵ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali par sous-groupe versus le volume total des produits identifiés par l'Oqali selon Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française) au sein du marché de l'année A pour le sous-groupe des produits retirés et au sein du marché de l'année B pour les sous-groupes des produits identiques, modifiés et ajoutés

Case en vert : part de marché la plus élevée

A l'échelle du secteur total et en termes de volumes de vente associés aux produits récoltés par l'Oqali, **les références modifiées sont celles possédant les volumes de vente les plus élevés entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2, 69% des volumes de vente des produits récoltés par l'Oqali en 2017 ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel).** Elles sont suivies par les produits ajoutés qui représentent 31% des volumes de vente. Les produits retirés correspondent quant à eux à 16% du volume de vente des produits récoltés par l'Oqali en 2010 ayant été associés à un volume de vente Kantar Worldpanel.

¹⁴ Règlement (UE) n°1169/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n°1924/2006 et (CE) n°1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du Parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n°608/2004 de la Commission. Journal officiel de l'Union Européenne L304 du 22 novembre 2011.

3.5 Caractérisation des modifications d'étiquetage

Les évolutions impactant les produits modifiés (présents l'année A et l'année B dans une version évoluée) peuvent faire intervenir un ou plusieurs des types de modification suivis¹⁵, repérés en comparant les emballages recueillis. Les types de modifications suivis concernent plusieurs paramètres : les indicateurs suivis par l'Oqali dont les évolutions sont présentées dans la partie 4 (allégations nutritionnelles, allégations de santé, repères nutritionnels, étiquetage de portions indiquées ou de valeurs nutritionnelles par portion), les valeurs nutritionnelles dont les évolutions sont présentées dans la partie 5, ainsi que les groupes nutritionnels, la liste des ingrédients et d'autres informations présentes sur l'emballage (dénomination de vente, poids, allégations autres que nutritionnelles et de santé, etc.).

La Figure 4 représente les effectifs de produits par type de modification observé parmi les 307 produits modifiés entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017). A noter qu'un produit peut être concerné par plusieurs types de modification. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total de produits modifiés entre 2010 et 2017.

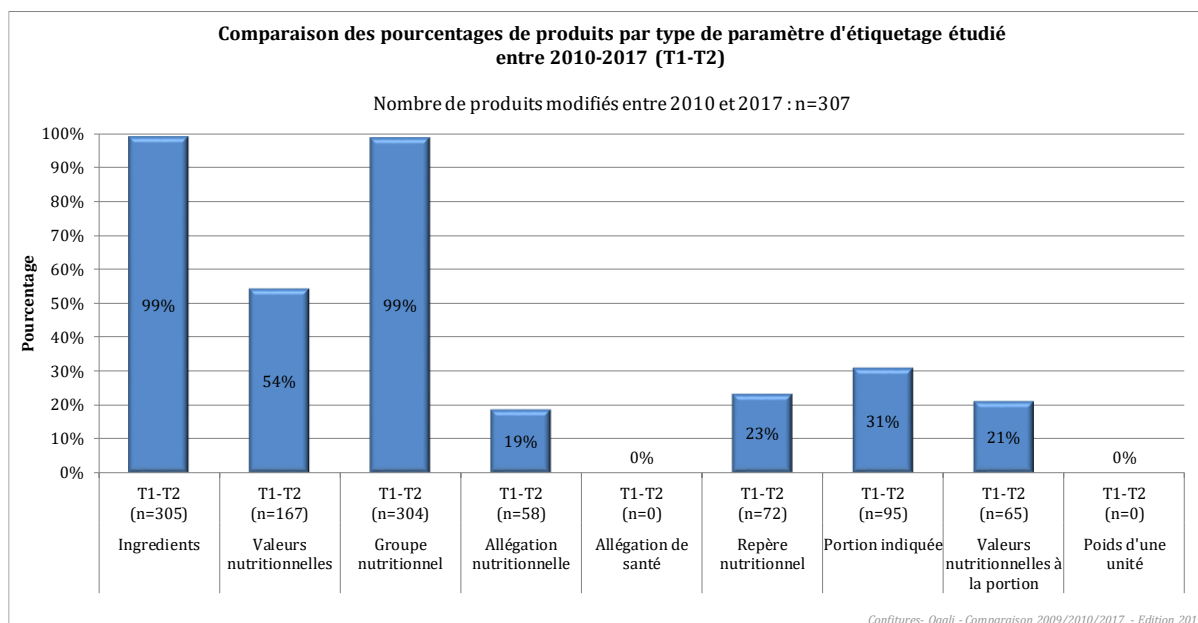


Figure 4 : Types de modification rencontrés sur l'ensemble des produits ayant été modifiés pour le secteur des confitures entre 2010 et 2017.

Entre 2010 et 2017 (T1-T2), les modifications les plus fréquemment retrouvées portent sur les ingrédients (n=305 ; 99% des produits modifiés entre 2010 et 2017) et sur le groupe nutritionnel (n=304 ; 99%). Les évolutions de groupes d'étiquetage nutritionnel, mais aussi d'étiquetage des ingrédients (allergènes) et des valeurs nutritionnelles (mises à jour), sont à mettre en relation avec la mise en application en décembre 2014 du règlement « INCO » et avec les refontes d'emballage effectuées à cette occasion. A l'inverse, les modifications les moins

¹⁵ Les types de modification suivis correspondent aux paramètres d'étiquetage et sont décrits dans le lexique en Annexe 1.

fréquentes entre 2010 et 2017 (T1-T2) portent sur les allégations de santé et le poids d'une unité (aucun produit).

Les proportions relativement faibles de modifications portant sur les valeurs nutritionnelles peuvent s'expliquer en partie par le changement d'étiquetage des valeurs nutritionnelles pour les produits de type confitures. En 2010, une grande partie des produits étiquetaient uniquement une teneur en sucres en degrés brix¹⁶. Or, un produit est concerné par le type de modification « valeurs nutritionnelles » s'il présente une modification des valeurs nutritionnelles d'au moins un constituant présent dans les 2 produits considérés pour les 2 années de suivi. Ainsi, si un produit présent en 2010 étiquetait uniquement une teneur en sucres en degrés brix et qu'en 2017 il étiquette une teneur en sucres mais plus en sucres en degrés brix alors il ne présentera pas de modification des valeurs nutritionnelles (en revanche il présentera un type de modification « groupe nutritionnel »).

¹⁶ Valeur réfractométrique du produit fini, déterminée à 20°C.

4. EVOLUTION DES PARAMETRES D'ETIQUETAGE

Parmi les informations présentes sur les étiquettes des produits, les fréquences de présence de 5 paramètres nutritionnels ont été suivies (Figure 5) (la définition de ces différents paramètres est reprise dans le lexique en Annexe 1, les traitements statistiques réalisés sur ces paramètres sont également décrits dans le rapport méthodologique 2010¹⁷). A noter que ces indicateurs ne prennent pas en compte les volumes de vente.

Des tests statistiques (chi-2) ont été effectués pour mettre en évidence des évolutions significatives de la proportion de produits présentant ou non tel paramètre entre les années. Par convention, le terme « significatif » a été employé afin de signifier que l'évolution observée est statistiquement significative (p-value inférieure à 0,05). Ce test tient compte à la fois de la proportion et des effectifs : plus les effectifs sont élevés, plus les écarts de proportion mis en évidence sont faibles. Lorsque cette différence est significative, elle est signifiée par une flèche entre les 2 années sur les figures et par des étoiles dans les tableaux.

Un tableau récapitulant le détail des effectifs de produits récoltés en 2009, 2010 et 2017 par famille et par segment de marché est disponible en Annexe 2.

A l'échelle du secteur des confitures, des évolutions significatives de la présence de certains paramètres d'étiquetage sont constatées entre les différentes années de suivi (Figure 5, Tableau 7).

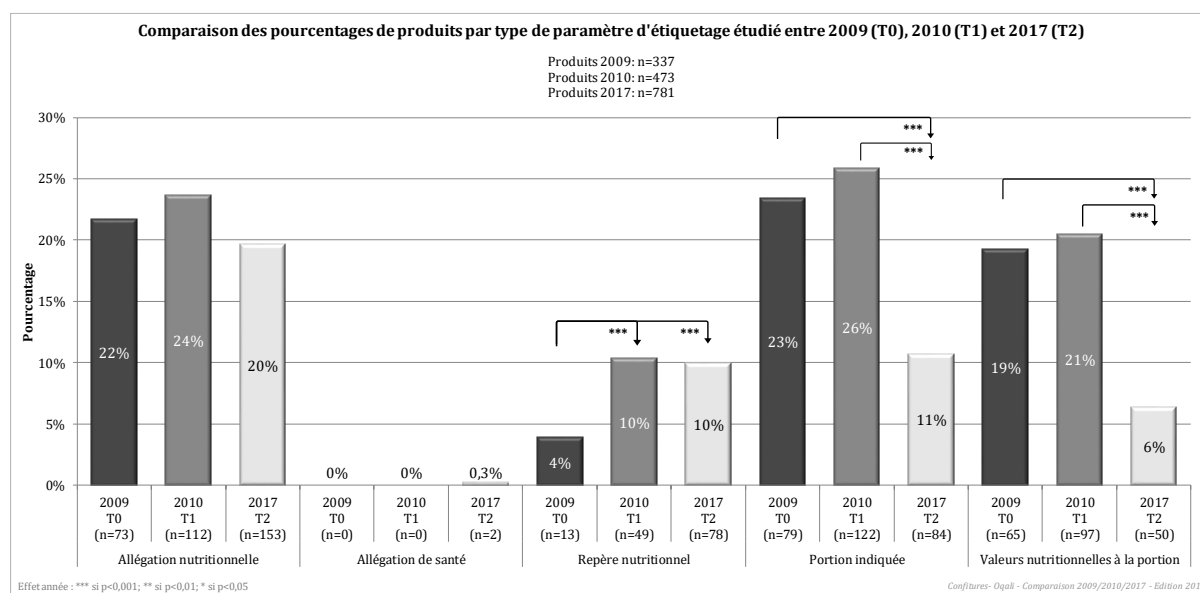


Figure 5 : Evolution des fréquences de présence des paramètres d'étiquetage suivis pour le secteur des confitures entre 2009, 2010 et 2017.

¹⁷ Rapport méthodologique 2009, disponible sur le site de l'Oqali <https://www.oqali.fr/Publications-Oqali/Etudes-sectorielles>.

Tableau 7 : Evolution des fréquences de présence des paramètres d'étiquetage suivis pour le secteur des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017), pour l'ensemble du secteur, par famille de produits et par segment de marché.

	Allégation nutritionnelle					Allégation de santé					Repère nutritionnel					Portion indiquée					Portion des valeurs nutritionnelles				
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T1-T2 (7 ans)	Delta T0-T2 (8 ans)
Ensemble des produits du secteur																									
Secteur (T0 : n=337 ; T1 : n=473 ; T2 : n=781)	22%	24%	20%	-4	-2	0%	0%	0,3%	+0,3	+0,3	4%	10%	10%	-0,4	+6***	23%	26%	11%	-15***	-13***	19%	21%	6%	-14***	-13***
Famille de produits																									
confitures gelees ou marmelades (T0 : n=227 ; T1 : n=296 ; T2 : n=452)	0%	0%	0%	+0	+0	0%	0%	0%	+0	+0	4%	8%	11%	+3	+7**	27%	27%	11%	-16***	-16***	24%	22%	5%	-16***	-18***
preparations de fruits (T0 : n=12 ; T1 : n=28 ; T2 : n=103)	8%	4%	12%	+8	+3	0%	0%	0%	+0	+0	0%	11%	4%	-7	+4	42%	43%	5%	-38	-37	17%	21%	0%	-21	-17
confitures gelees ou marmelades allegees (T0 : n=58 ; T1 : n=92 ; T2 : n=121)	100%	98%	100%	+2	+0	0%	0%	0%	+0	+0	5%	23%	16%	-7	+11*	12%	27%	9%	-18***	-3	7%	24%	9%	-15**	+2
preparations aux fruits (T0 : n=29 ; T1 : n=43 ; T2 : n=73)	48%	49%	26%	-23*	-22*	0%	0%	3%	+3	+3	0%	0%	0%	+0	+0	7%	5%	15%	+10	+8	7%	5%	12%	+8	+5
cremes de marrons ou pruneaux (T0 : n=11 ; T1 : n=14 ; T2 : n=32)	0%	0%	3%	+3	+3	0%	0%	0%	+0	+0	0%	7%	13%	+5	+13	27%	21%	25%	+4	-2	27%	21%	19%	-3	-9
Segment de marche																									
Marques nationales (T0 : n=98 ; T1 : n=114 ; T2 : n=295)	30%	38%	27%	-11*	-3	0%	0%	1%	+1	+1	0%	0%	1%	+1	+1	0%	0%	4%	+4	+4	0%	0%	4%	+4	+4
Marques de distributeurs (T0 : n=181 ; T1 : n=278 ; T2 : n=359)	20%	21%	14%	-7*	-6	0%	0%	0%	+0	+0	5%	16%	15%	-1	+10***	39%	41%	13%	-27***	-26***	33%	33%	4%	-29***	-29***
Marques de distributeurs entree de gamme (T0 : n=15 ; T1 : n=21 ; T2 : n=14)	0%	0%	0%	+0	+0	0%	0%	0%	+0	+0	0%	0%	29%	+29	+29	13%	10%	43%	+33	+30	13%	10%	43%	+33	+30
Hard discount (T0 : n=43 ; T1 : n=60 ; T2 : n=78)	19%	20%	17%	-3	-2	0%	0%	0%	+0	+0	9%	8%	21%	+12*	+11	14%	12%	22%	+10	+8	7%	5%	22%	+17**	+15*
Distributeurs specialises biologiques (T0 : n=0 ; T1 : n=0 ; T2 : n=35)			31%					0%				0%						0%					0%		

Case en violet : diminution significative de la présence du paramètre entre 2011 et 2016 (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001) d'après le test du chi-2 réalisé
Case en orange : augmentation significative de la présence du paramètre entre 2011 et 2016 (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001) d'après le test du chi-2 réalisé
Chiffres grisés : effectifs d'au moins une des 3 années égal à 1 ou 2

Entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2), des diminutions significatives sont observées concernant la présence de portions indiquées (2010 : 26% ; 2017 : 11%) et de valeurs nutritionnelles à la portion (2010 : 21% ; 2017 : 6%). Des diminutions significatives sont également observées entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; -13 points pour ces 2 paramètres) (Tableau 7). Ces diminutions significatives observées entre 2010 et 2017 (T1-T2) sont notamment portées au niveau des familles par les Confitures, gelées ou marmelades (-16 points pour ces 2 paramètres) et les Confitures, gelées ou marmelades allégées (respectivement -18 et -15 points) et au niveau des segments par les marques de distributeurs notamment (diminutions significatives de -27 et -29 points). Une augmentation significative de la présence de valeurs nutritionnelles à la portion pour les produits issus du hard discount est cependant observée entre 2010 et 2017 (T1-T2 ; +17 points). A noter que les marques nationales présentent très peu de portions indiquées (2009 : 0% ; 2010 : 0% ; 2017 : 4%) et de valeurs nutritionnelles à la portion (2009 : 0% ; 2010 : 0% ; 2017 : 4%) et ce sur les 3 années de suivi. **Au niveau du secteur, les tailles les plus fréquentes de portions indiquées sont de 30g et de 20g pour les 3 années de suivi** (Figure 6). En 2017, la **proportion de produits présentant une taille de portion indiquée de 20g augmente** (2009 : 27% ; 2010 : 30% ; 2017 : 40%) alors que la taille de portion indiquée de 25g disparaît (2009 : 23% ; 2010 : 16% ; 2017 : 0%) et que celle de 30g diminue (2009 : 48% ; 2010 : 53% ; 2017 : 44%). A noter également l'apparition de portions indiquées de 15 et 50g en 2017. Le détail de la répartition des tailles de portions indiquées par famille est disponible en Annexe 3. Ces résultats sont cependant à nuancer du fait de la diminution de la présence de portions indiquées en 2017. **Par ailleurs, en se plaçant au niveau des produits appariés¹⁸ mentionnant une taille de portion indiquée les 2 années de suivi (2010-2017 : n=12 ; 2009-2017 : n=6), il apparaît que la taille de cette portion reste le plus souvent identique** (Tableau 8). Ces résultats sont à nuancer du fait des faibles effectifs de produits concernés. Les évolutions de taille sont très ponctuelles, à la hausse ou à la baisse, et peuvent être expliquées uniquement référence par référence.

La fréquence de présence de repères nutritionnels est stable entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2 ; 2010 : 10% ; 2017 : 10%). Une augmentation significative de +12 points est cependant à noter pour les produits issus du hard discount (Tableau 7). En revanche, entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017), la présence de repères nutritionnels augmente significativement (2009 : 4% ; 2017 : 10%). A noter que les marques nationales présentent très peu de repères nutritionnels et ce sur les 3 années de suivi (2009 : 0% ; 2010 : 0% ; 2017 : 1%).

Les fréquences de présence des allégations nutritionnelles et de santé restent globalement stables entre 2009, 2010 et 2017 à l'échelle du secteur (Figure 5) :

- **allégations nutritionnelles (2009 : 22% ; 2010 : 24% ; 2017 : 20%)** : elles portent principalement sur la réduction de la teneur en sucres aussi bien en 2009 qu'en 2010 et qu'en 2017 (95% des produits présentant au moins une allégation nutritionnelle en 2009, 96% des produits présentant une allégation nutritionnelle en 2010 et 92% des produits présentant une allégation nutritionnelle en 2017) (Tableau 9 et Tableau 10). A noter que 2 produits de 2010 de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées présentent la dénomination de vente « confiture, gelée ou marmelades allégées » et étiquettent la mention « à teneur en glucides

¹⁸ Produits présents à la fois l'année A et l'année B sous une forme identique ou modifiée.

réduite » qui ne rentre pas dans la définition des allégations nutritionnelles de l'annexe du rectificatif au règlement (CE) n° 1924/2006¹⁹ ce qui explique le fait que cette famille ne présente pas 100% de produits avec une allégation nutritionnelle en 2010 ;

- **allégations de santé (2009 : 0% ; 2010 : 0% ; 2017 : 0,3%)** : présentes uniquement en 2017 sur 2 produits de marques nationales (Tableau 7), elles concernent le lien entre vitamines et stress oxydatif (Tableau 11).

L'ensemble des graphiques et tableaux portant sur les portions et les allégations sont disponibles ci-dessous.

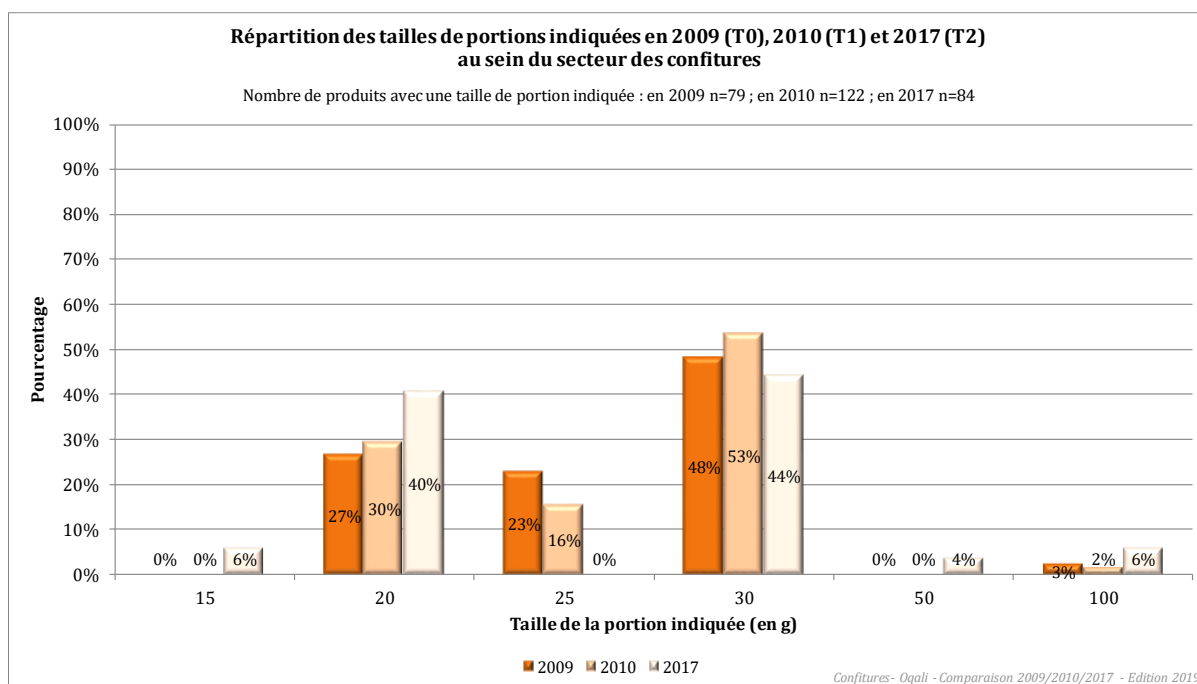


Figure 6 : Répartition des tailles de portions indiquées en 2009, 2010 et 2017 pour le secteur des confitures.

Tableau 8 : Statistiques descriptives des évolutions de tailles de portions indiquées des produits appariés, par famille de produits, au sein des confitures entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017).

	Famille de produits	Diminutions de la taille de la portion indiquée, en g (n=2)						Taille de la portion indiquée identique (n=10)		Augmentations de la taille de la portion indiquée, en g (n=0)					
		%	N	Min	Max	Moy	ET	%	N	%	N	Min	Max	Moy	ET
Entre 2010 et 2017 (T1-T2)	confitures gelees ou marmelades (n=5)	40%	2	-10,0	-10,0	-10,0	0,0	60%	3	0%	0				
	preparations de fruits (n=0)														
	confitures gelees ou marmelades allegees (n=6)	0%	0					100%	6	0%	0				
	preparations aux fruits (n=0)														
	cremes de marrons ou pruneaux (n=1)	0%	0					100%	1	0%	0				
Entre 2009 et 2017 (T0-T2)	confitures gelees ou marmelades (n=5)	40%	2	-10,0	-10,0	-10,0	0,0	60%	3	0%	0				
	preparations de fruits (n=0)														
	confitures gelees ou marmelades allegees (n=0)														
	preparations aux fruits (n=0)														
	cremes de marrons ou pruneaux (n=1)	0%	0					100%	1	0%	0				

%= Pourcentage de produits en comparaison de la famille ; N=Nombre de produits appariés (produits présents les 2 années sous une forme identique ou modifiée) présentant une portion indiquée chiffrée les 2 années de suivi ; Min=Minimum ; Max=Maximum ; Moy=Moyenne ; ET=Ecart-type
Case en gris : pourcentage de produits majoritaire par famille

¹⁹ Règlement (CE) n°1924/2006 du Parlement européen et du Conseil (20/12/2006) concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires.

Tableau 9 : Fréquence des nutriments concernés par les allégations nutritionnelles retrouvées parmi les produits considérés au sein du secteur des confitures en 2009, 2010 et 2017.

Nutriments concernés	Nombre de produits			Pourcentage par rapport au nombre de produits présentant au moins une allégation nutritionnelle		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 (n=73)	2010 (n=112)	2017 (n=153)
Sucres	69	107	141	95%	96%	92%
Sucres ajoutés	4	5	9	5%	4%	6%
Sodium	0	0	1	0%	0%	1%
Vitamines et minéraux	0	0	2	0%	0%	1%

Tableau 10 : Fréquence des différents types d'allégations nutritionnelles retrouvées parmi les produits considérés au sein du secteur des confitures en 2009, 2010 et 2017.

Type d'allégation nutritionnelle	Nombre de produits			Pourcentage par rapport au nombre de produits présentant au moins une allégation nutritionnelle		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 (n=73)	2010 (n=112)	2017 (n=153)
REDUCTION DE LA TENEUR EN SUCRES	69	107	141	95%	96%	92%
SANS SUCRES AJOUTES	4	5	9	5%	4%	6%
RICHE EN VITAMINES ET/OU MINERAUX	0	0	1	0%	0%	1%
SANS SODIUM OU SANS SEL AJOUTE	0	0	2	0%	0%	1%

Tableau 11 : Fréquence des différents types d'allégations de santé retrouvées parmi les produits considérés au sein du secteur des confitures en 2009, 2010 et 2017.

Type d'allégation de santé	Nombre de produits			Pourcentage par rapport au nombre de produits présentant au moins une allégation de santé		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 (n=0)	2010 (n=0)	2017 (n=2)
AUTRE SUBSTANCE/PRODUIT ET STRESS OXYDATIF	0	0	2	0%	0%	100%
VITAMINES OU MINERAUX ET STRESS OXYDATIF	0	0	2	0%	0%	100%

5. EVOLUTION DES VALEURS NUTRITIONNELLES ETIQUETÉES

5.1 Méthodologie

L'étude de l'évolution des valeurs nutritionnelles concerne 2 nutriments d'intérêt : les sucres et les sucres en degrés brix²⁰. Dans la suite du rapport et pour simplifier la lecture, l'intitulé « sucres brix » fera référence aux mesures étudiées en degrés brix et « sucres » correspondra aux valeurs issues du tableau des valeurs nutritionnelles.

Les statistiques descriptives détaillées par famille de produits, ainsi que les teneurs moyennes en nutriments pondérées ou non par les parts de marché pour les produits 2009, 2010 et 2017 sont présentées en Annexe 4 et ce pour la valeur énergétique ainsi que les 8 nutriments suivants : matières grasses, acides gras saturés, glucides, sucres, protéines, sel, fibres et sucres brix. Pour les produits n'étiquetant qu'une teneur en sodium et non en sel, la teneur en sodium a été convertie en sel avec un facteur de conversion de 2,5 (2009 : n=113 ; 2010 : n=128). A noter que certains produits du secteur des confitures peuvent contenir des quantités de fibres non négligeables (allant jusqu'à 5,6g/100g).

Ainsi, ce chapitre présente, à partir des données recueillies sur les emballages des produits et de manière détaillée, l'évolution des teneurs en nutriments d'intérêt pour les confitures (sucres, sucres brix), pour 100g, par famille de produits et par année, avec et sans pondération par les parts de marché²¹.

Concernant les données pondérées par les parts de marché, tous les produits présentant une donnée de composition pour un nutriment donné n'ont pas nécessairement pu être associés à une part de marché. Ainsi les effectifs présentés pour les données pondérées sont plus faibles que ceux de l'étude des données non pondérées par les parts de marché.

²⁰ Valeur réfractométrique du produit fini, déterminée à 20°C.

²¹ Ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française).

L'objectif étant de caractériser au mieux les évolutions de teneurs observées entre les 2 derniers suivis et les 2 suivis les plus éloignés, les résultats sont détaillés :

- **au niveau des familles de produits entre 2009 (T0), 2010 (T1) et 2017 (T2)**, en considérant l'ensemble de l'offre recueillie, pour observer les évolutions de chacune des familles dans leur ensemble ;
- **au niveau des familles de produits en pondérant les teneurs en nutriments par les parts de marché²² entre 2009 (T0), 2010 (T1) et 2017 (T2)**, pour observer les évolutions de chacune des familles dans leur ensemble en prenant en compte les volumes de vente. **L'objectif étant d'intégrer le choix des consommateurs (demande) à l'étude de l'évolution de la composition nutritionnelle (offre) afin de donner plus de poids aux produits les plus consommés ;**
- **au niveau des familles de produits, en se plaçant au niveau des produits appariés entre 2010 et 2017 (T1-T2) ainsi qu'entre 2009 et 2017 (T0-T2)** pour préciser si les évolutions de teneurs sont dues au moins en partie à des reformulations de produits préexistants. Les produits appariés correspondent aux références qui étaient dans l'échantillon l'année A, et qui le sont toujours l'année B, sous une forme strictement identique ou évoluée (correspond aux groupes de produits identiques et modifiés). Plus spécifiquement, pour être intégrés au suivi des valeurs nutritionnelles des produits appariés, ceux-ci doivent non seulement exister sur le marché les 2 années d'étude mais également présenter une teneur pour le nutriment considéré chacune de ces 2 années. Ainsi, pour un nutriment donné, les effectifs de produits appariés suivis sont donc égaux pour l'année A et l'année B, mais ils peuvent varier d'un nutriment à l'autre ;
- **au niveau des familles de produits, en se plaçant au niveau des produits retirés et des produits ajoutés entre 2010 et 2017 (T1-T2) ainsi qu'entre 2009 et 2017 (T0-T2)** afin d'identifier si des modifications de l'offre (ajout ou retrait de produits notamment) expliquent les évolutions observées :
 - Retirés : correspondant aux produits captés par l'Oqali l'année A mais pas l'année B (produits retirés du marché entre l'année A et l'année B ou non captés par l'Oqali l'année B) ;
 - Ajoutés : correspondant aux produits captés par l'Oqali l'année B mais pas l'année A (innovations ou extensions de gamme : nouvelle recette par exemple, et produits non captés par l'Oqali l'année B) ;
- **au niveau des familles de produits, par segment de marché entre 2009 (T0), 2010 (T1) et 2017 (T2)** pour voir si les évolutions sont portées ou non par tous les segments de marché.

Un focus est également réalisé **au niveau des produits appariés entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017**, afin d'illustrer référence par référence, l'ampleur des éventuelles reformulations effectuées. Sur les graphiques, pour l'ensemble des couples de références

²² Ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française).

appariées, et en un même point d'abscisse, le losange bleu représente la teneur de la référence en 2010 et le carré rouge la teneur de la référence en 2017 (ceux-ci peuvent être superposés si les teneurs sont identiques). Les couples sont classés par teneurs 2010 décroissantes.

Différents tests statistiques ont été effectués pour étudier les différences de teneurs moyennes suivant les données. Le test non paramétrique de Wilcoxon-Mann-Withney a été utilisé excepté dans le cas des produits appariés et des données pondérées. Dans le cas des produits appariés, les différences de teneurs entre les 2 années ont été évaluées grâce au test des rangs signés (Wilcoxon). Dans le cas des données pondérées, le test de Student a été utilisé. Par convention, le terme « significatif » a été employé afin de signifier que l'évolution observée est statistiquement significative (p-value inférieure à 0,05).

Dans les graphiques, les évolutions significatives entre les teneurs moyennes sont signalées par une flèche entre les 2 échantillons comparés. La valeur de la différence des teneurs moyennes est indiquée dans le sens suivant : [teneur du groupe en bout de flèche - teneur du groupe à l'origine de la flèche]. Dans les tableaux, les évolutions significatives sont signalées par des étoiles.

Afin d'interpréter les évolutions les plus importantes observées, une analyse référence par référence a été réalisée. Si des éléments permettent d'expliquer ces fortes évolutions, ils sont décrits dans les paragraphes suivants. Si aucune explication n'est apportée cela signifie que l'ensemble des informations disponibles sur l'emballage ainsi que la concertation avec les professionnels du groupe de travail n'ont pas permis d'expliquer ces évolutions.

Enfin, l'ensemble des résultats obtenus sont à relativiser du fait de l'augmentation de la couverture du marché entre 2009 (58% du marché en volume), 2010 (71%) et 2017 (81%).

5.2 Fréquence d'étiquetage par nutriment suivi

Lors de l'étude portant sur les valeurs nutritionnelles étiquetées, il est nécessaire de prendre en compte les fréquences d'étiquetage des nutriments d'intérêt pour les 3 années de suivi afin d'identifier d'éventuels biais d'étiquetage (Tableau 12). Les cases grisées matérialisent les évolutions supérieures ou égales à 20 points de la proportion de produits étiquetant leurs valeurs nutritionnelles entre 2009 et 2017 à l'échelle du secteur, des familles et des segments.

L'analyse des fréquences d'étiquetage par nutriment montre qu'il existe une forte évolution de la présence de valeurs nutritionnelles étiquetées entre 2009 et 2017 : augmentation de +61 points pour les sucres et diminution de -27 points pour les sucres brix (Tableau 12). Ces évolutions sont retrouvées au niveau de l'ensemble des segments de marché. En revanche des différences sont observées à l'échelle des familles.

Cela s'explique par le fait que les réglementations qui encadrent les produits du secteur des « confitures » imposent des contraintes différentes selon les familles en matière d'étiquetage de la teneur en sucres sur les produits. D'une part, les confitures, gelées ou marmelades ainsi que les crèmes de marrons ou pruneaux répondent à l'obligation de faire apparaître sur leur emballage la teneur totale en sucres en grammes pour 100 grammes ; celle-ci correspond à la valeur réfractométrique du produit fini déterminée à 20°C²³ (degrés brix). D'autre part, les confitures, gelées ou marmelades allégées, dont l'allégation porte sur le sucre, doivent présenter un étiquetage de la teneur en sucres du produit dans le tableau des valeurs nutritionnelles. Les deux unités peuvent parfois coexister. Pour finir, les préparations de fruits et les préparations aux fruits peuvent utiliser l'un ou l'autre des étiquetages, les 2 ou aucun.

Lors de la réalisation des suivis 2009 et 2010, il avait donc semblé préférable de suivre une seule unité de sucres pour chacune des familles (sucres en degrés brix ou sucres issus du tableau des valeurs nutritionnelles) afin de garantir l'homogénéité des familles ainsi que des comparaisons pertinentes entre les produits. L'unité majoritairement utilisée dans chaque famille avait été choisie de façon à assurer le suivi d'un maximum de produits par famille :

- les teneurs en sucres des **Confitures, gelées ou marmelades**, des **Crèmes de marrons ou pruneaux** et des **Préparations de fruits** ont été suivies en **degrés brix** ;
- les teneurs en sucres des **Confitures, gelées ou marmelades allégées** ainsi que celles des **Préparations aux fruits** sont **issues du tableau des valeurs nutritionnelles**.

La mise en application du règlement 1169/2011²⁴ dit « INCO » a imposé un étiquetage nutritionnel obligatoire incluant les éléments suivants : la valeur énergétique et les teneurs en matières grasses, acides gras saturés, glucides, sucres, protéines et sel.

²³ Moyennant une tolérance de plus ou moins 3 degrés réfractométriques. Directive 2001/113/CE du Conseil (20/12/2001) relative aux confitures, gelées ou marmelades de fruits, ainsi qu'à la crème de marrons, destinées à l'alimentation humaine et Décret n°85-872 modifié (14/08/1985) portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les confitures, gelées ou marmelades de fruits et autres produits similaires.

²⁴ Règlement (UE) n°1169/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n°1924/2006 et (CE) n°1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive

La DGCCRF²⁵ a publié un avis le 30 avril 2015 précisant que « dans la mesure où le contenu de la déclaration nutritionnelle obligatoire prévue à l'article 30.1 du règlement 1169/2011 (INCO) permet une indication plus précise de la teneur en sucres et sous réserve du strict respect des dispositions dudit règlement, l'administration n'est pas opposée, dans l'attente de la modification de la directive 2001/113 sur ce point, à ce que ne soit pas mentionnée la valeur du Brix sur l'étiquetage des produits concernés par l'obligation de faire figurer une déclaration nutritionnelle ». Cela signifie donc qu'en 2017, les teneurs en sucres en degrés brix ne sont plus obligatoirement étiquetées.

Pour les familles **Confitures, gelées ou marmelades** et **Crèmes de marrons ou pruneaux**, l'étiquetage des sucres a augmenté respectivement de +74 points et +85 points entre 2009 et 2017 (T0-T2) (Tableau 12). Il a été décidé de ne pas suivre l'évolution des teneurs en sucres pour ces 2 familles en raison des trop faibles taux d'étiquetage en 2009 et 2010 (respectivement 23 et 21% pour Confitures, gelées ou marmelades et 9 et 7% pour Crèmes de marrons ou pruneaux). En revanche, malgré la diminution de l'étiquetage des sucres brix en 2017 pour les Confitures, gelées ou marmelades notamment, le pourcentage de produits étiquetant une teneur en sucres brix en 2017 reste acceptable pour ces 2 familles. C'est pourquoi, il a été décidé de suivre l'évolution des teneurs en sucres brix pour ces 2 familles.

Concernant les familles **Préparations de fruits** et **Préparations aux fruits**, une forte augmentation de l'étiquetage des teneurs en sucres est observée entre 2009 et 2017 (T0-T2 ; respectivement +58 points et +72 points) (Tableau 12). Par ailleurs les pourcentages de produits étiquetant une teneur en sucres en 2009 et en 2010 sont trop faibles (<45%) pour qu'une étude d'évolution sur ce nutriment soit réalisée, le biais d'étiquetage étant jugé trop important. De même, le phénomène inverse est observé sur les teneurs en sucres brix. En 2009 et 2010, le pourcentage de produits étiquetant une teneur en sucres brix était supérieur à 75% pour les préparations de fruits et supérieur à 59% pour les Préparations aux fruits alors qu'en 2017 il est, respectivement, de 28% et de 12%. Pour ce nutriment également, le biais d'étiquetage est trop important pour qu'une étude d'évolution sur ces 3 années soit réalisée.

La famille des **Confitures, gelées ou marmelades allégées** présente quant à elle, 100% des produits étiquetant une teneur en sucres aux 3 suivis (Tableau 12).

Ainsi, en raison des biais d'étiquetage trop importants dus à la modification de l'étiquetage des valeurs nutritionnelles entre 2010 et 2017 concernant les sucres en degrés brix et les sucres issus du tableau des valeurs nutritionnelles, associée au fait que ces 2 teneurs ne sont pas systématiquement comparables pour les produits de type confitures, l'étude de l'évolution des sucres et des sucres brix n'a pas été possible pour l'ensemble des familles. L'étude de l'évolution des teneurs en sucres portera uniquement sur la famille des Confitures, gelées ou marmelades allégées. L'étude de l'évolution des teneurs en sucres brix concernera quant à elle uniquement les familles Confitures, gelées ou marmelades et Crèmes de marrons ou pruneaux. Aucune étude de

87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du Parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n°608/2004 de la Commission. Journal officiel de l'Union Européenne L304 du 22 novembre 2011.

²⁵ Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

l'évolution des valeurs nutritionnelles ne sera effectuée pour les familles Préparations de fruits et Préparations aux fruits.

Tableau 12 : Fréquences d'étiquetage des sucres et sucres brix en 2009, 2010 et 2017 pour le secteur des confitures étudié.

Fréquences d'étiquetage des valeurs nutritionnelles pour le secteur des confitures	Sucres				Sucres Brix			
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T0-T2 (8 ans)	2009 T0	2010 T1	2017 T2	Delta T0-T2 (8 ans)
Ensemble des produits du secteur								
Secteur (2009 : n=337 ; 2010 : n=473 ; 2017 : n=781)	36%	38%	98%	+61	86%	83%	59%	-27
Famille de produits								
confitures gelees ou marmelades (2009 : n=227 ; 2010 : n=296 ; 2017 : n=452)	23%	21%	97%	+74	99,6%	100%	85%	-14
preparations de fruits (2009 : n=12 ; 2010 : n=28 ; 2017 : n=103)	42%	43%	100%	+58	75%	89%	28%	-47
confitures gelees ou marmelades allégées (2009 : n=58 ; 2010 : n=92 ; 2017 : n=121)	100%	100%	100%	+0	47%	37%	5%	-42
preparations aux fruits (2009 : n=29 ; 2010 : n=43 ; 2017 : n=73)	21%	28%	93%	+72	59%	60%	12%	-46
cremes de marrons ou pruneaux (2009 : n=11 ; 2010 : n=14 ; 2017 : n=32)	9%	7%	94%	+85	91%	86%	94%	+3
Segment de marche								
Marques nationales (2009 : n=98 ; 2010 : n=114 ; 2017 : n=295)	33%	39%	95%	+63	77%	68%	47%	-29
Marques de distributeurs (2009 : n=181 ; 2010 : n=278 ; 2017 : n=359)	44%	41%	99%	+55	90%	88%	64%	-25
Marques de distributeurs entree de gamme (2009 : n=15 ; 2010 : n=21 ; 2017 : n=14)	7%	5%	100%	+93	100%	100%	71%	-29
Hard discount (2009 : n=43 ; 2010 : n=60 ; 2017 : n=78)	23%	32%	97%	+74	86%	83%	56%	-30
Distributeurs specialises bio (2009 : n=0 ; 2010 : n=0 ; 2017 : n=35)			100%				100%	

Case en gris : évolution du nombre de produits étiquetés supérieure ou égale à 20 points

Les données disponibles ne permettant pas d'étudier l'ensemble des familles, l'Annexe 5 présente la variabilité des teneurs en sucres (g/100g) des 5 familles du secteur en 2017.

5.3 Evolution des teneurs en sucres de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées

Le Tableau 13 récapitule l'ensemble des évolutions des teneurs moyennes en sucres entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017) au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées.

Tableau 13 : Récapitulatif des différences de teneurs moyennes en sucres entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées étudiée.

Evolutions des teneurs moyennes en sucres (g/100g) de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées		Différences moyennes T1-T2 (7 ans)		Différences moyennes T0-T2 (8 ans)		Données 2009 (T0)			Données 2010 (T1)			Données 2017 (T2)		
		g/100g	%	g/100g	%	N	Moy	ET	N	Moy	ET	N	Moy	ET
TOUS PRODUITS	Ensemble de l'offre	+0,5	+1%	-0,3	-1%	58	39,4	2,2	92	38,6	2,1	121	39,1	1,4
TOUS PRODUITS PONDERES	Ensemble de l'offre avec pondération par les parts de marché ¹	+0,3	+1%	-0,6**	-2%	55	39,6	0,6	79	38,7	0,5	106	39,0	0,4
T1-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T1-T2	+0,3	+1%						68	38,8	1,7	68	39,1	1,3
T1-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T1 vs références Ajoutées T1-T2	+0,5	+1%						92	38,6	2,1	53	39,1	1,6
	Références Retirées T1-T2 vs Offre T2	+1,1	+3%						24	38,0	3,0	121	39,1	1,4
	Références Retirées T1-T2 vs Ajoutées T1-T2	+1,1	+3%						24	38,0	3,0	53	39,1	1,6
T0-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T0-T2			-0,7*	-2%	46	39,7	1,9				46	39,0	1,3
T0-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T0 vs références Ajoutées T0-T2			-0,2	-1%	58	39,4	2,2				75	39,2	1,5
	Références Retirées T0-T2 vs Offre T2			+0,7	+2%	12	38,4	2,8				121	39,1	1,4
	Références Retirées T0-T2 vs Ajoutées T0-T2			+0,8	+2%	12	38,4	2,8				75	39,2	1,5
SEGMENTS DE MARCHÉ (tous produits)	MN	+0,4	+1%	+0,7	+2%	24	38,4	2,0	32	38,7	1,1	53	39,2	1,3
	MDD	+0,9	+2%	-0,8*	-2%	26	39,9	1,7	48	38,2	2,6	49	39,1	1,5
	MDDeg													
	HD	-0,1	-0,3%	-1,0	-3%	8	40,7	3,1	12	39,8	1,5	13	39,6	1,0
	DSbio											6	37,6	1,9

¹ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française)

N=Effectif ; Moy=Moyenne ; ET=Ecart-type ; MN=marques nationales ; MDD=marques de distributeurs ; MDDeg=marques de distributeurs entrée de gamme ; HD=hard discount ; DSbio=distributeurs spécialisés bio

Case en violet : diminution significative entre les teneurs moyennes des 2 années ; pour les sous-groupes : teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement inférieures à celles de l'ensemble des références de l'année A/teneurs moyennes de l'ensemble des références de l'année B significativement inférieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B/teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement inférieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)

Case en orange : augmentation significative entre les teneurs moyennes des 2 années ; pour les sous-groupes : teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement supérieures à celles de l'ensemble des références de l'année A/teneurs moyennes de l'ensemble des références de l'année B significativement supérieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B/teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement supérieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)

Tests statistiques effectués : test de Wilcoxon-Mann-Whitney pour les données non pondérées, test des rangs signés de Wilcoxon pour les données appariées non pondérées, test de Student pour les données pondérées

Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 2 années égal à 1 ou 2

Au niveau de l'ensemble de l'offre de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées, aucune évolution significative de la teneur moyenne n'est observée entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017 ; tendance non significative à l'augmentation ; Tableau 13) ni entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; tendance non significative à la diminution ; Tableau 13). En revanche, une diminution significative de la teneur moyenne en sucres avait été observée entre les 2 premiers suivis (T0-T1 : 2009 à 2010 ; -0,8g/100g ; Figure 8). Celle-ci était liée en partie à l'application progressive du rectificatif au Règlement (CE) n°1924/2006²⁶, qui impose aux produits allégés une réduction de 30% de la teneur en sucres par rapport à un produit standard et non plus 25% (les produits réduits à 25% n'étant plus autorisés en 2010 mais pouvant encore se trouver sur le marché en 2009).

Au niveau de l'ensemble de l'offre de la famille en pondérant par les parts de marché, aucune évolution significative de la teneur moyenne en sucres n'est observée entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017 ; tendance non significative à l'augmentation ; Tableau 13). Une diminution significative est en revanche observée entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; -0,6g/100g soit -2%).

Au niveau des reformulations et des modifications de l'offre (données non pondérées) entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017), aucune tendance claire n'est mise en évidence (Figure 8 ; Tableau 13). L'étude des teneurs référence par référence entre les 2

²⁶ Rectificatif au règlement (CE) n°1924/2006 du Parlement européen et du Conseil (20/12/2006) concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires.

derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017 ; Figure 7) montre que l'absence d'évolution significative au niveau des produits appariés entre 2010 et 2017 s'explique par le fait que des diminutions ont été réalisées, en partie sur les produits présentant les teneurs en sucres parmi les plus élevées en 2010 et, à l'inverse, des augmentations ont été faites, notamment sur les produits présentant les teneurs en sucres parmi les plus faibles en 2010. Des reformulations à la baisse sont cependant observées entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; diminution significative de -0,7g/100g soit -2%) (Tableau 13).

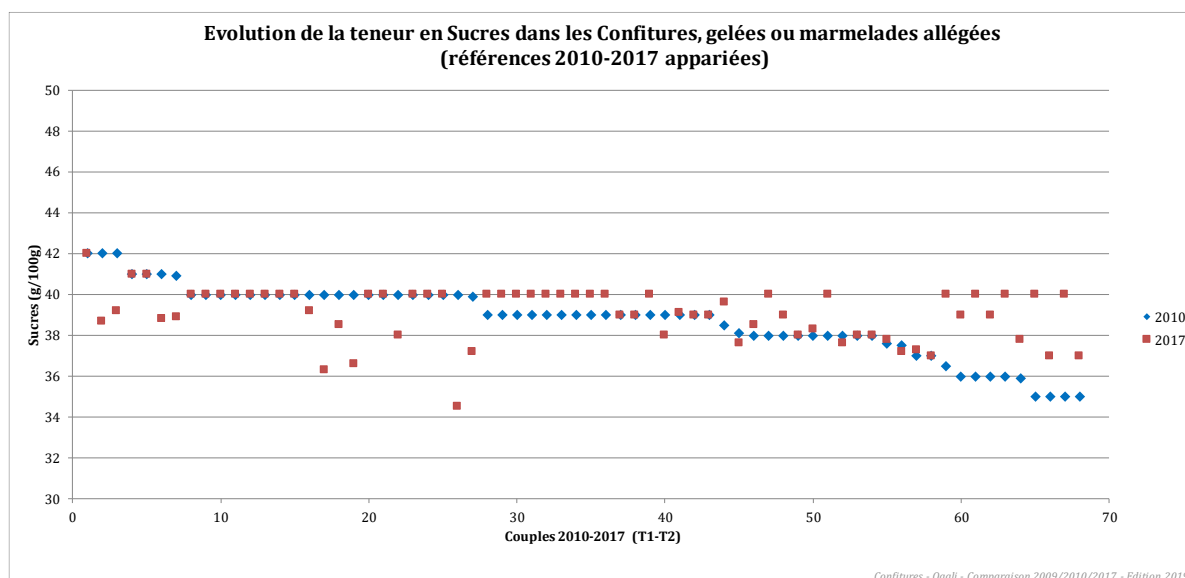
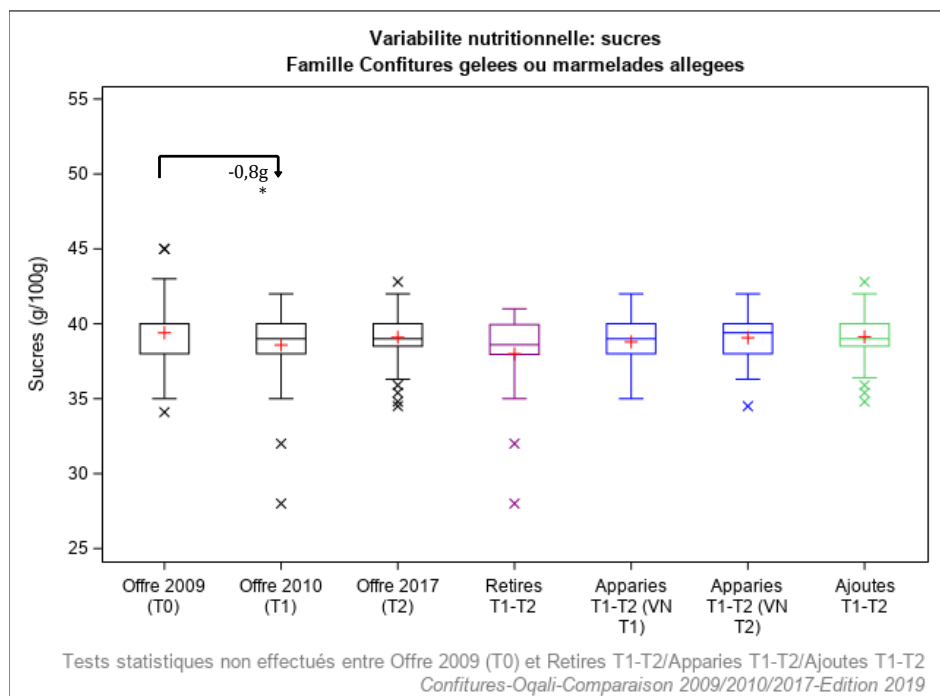


Figure 7 : Evolution, référence par référence, de la teneur en sucres des produits appariés entre 2010 et 2017, de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées étudiée.

Au niveau des segments de marché (Figure 9 ; Tableau 13) et pour les données non pondérées, aucune évolution significative n'est mise en évidence entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017). Une diminution significative de la teneur moyenne en sucres entre 2009 et 2017 (T0-T2) est observée pour les marques de distributeurs (-0,8g/100g ; -2%).

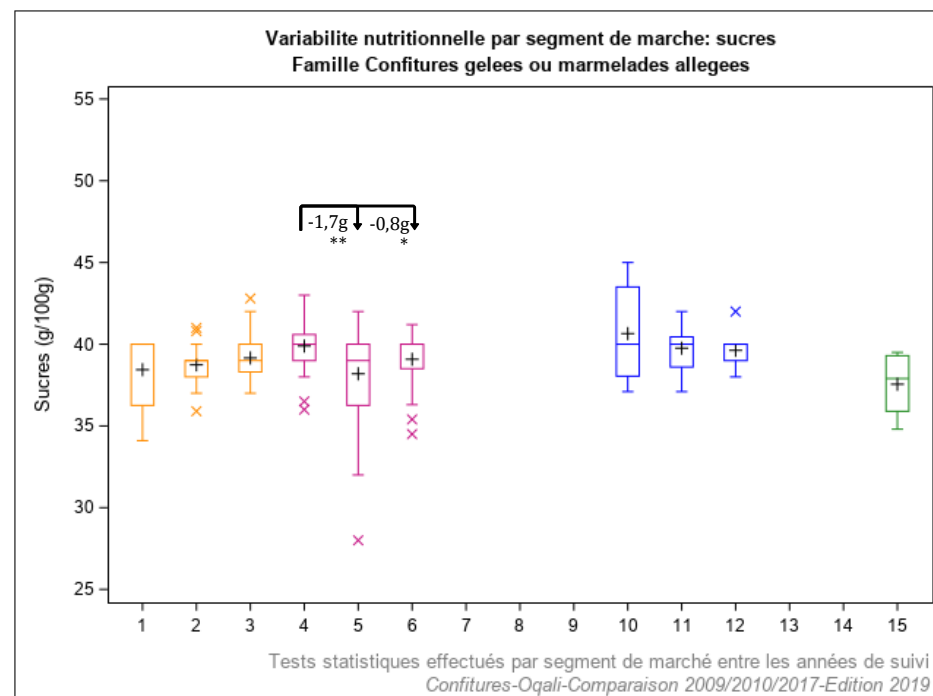


Legende	Definition
Offre 2009 (T0)	Offre captée par l'Oqali en 2009 (n=58)
Offre 2010 (T1)	Offre captée par l'Oqali en 2010 (n=92)
Offre 2017 (T2)	Offre captée par l'Oqali en 2017 (n=121)
Retires T1-T2	Produits retirés entre 2010 et 2017 ou non captés par l'Oqali en 2017 (n=24)
Appariées T1-T2 (VN T1)	Produits de 2010 présents à la fois en 2010 et en 2017, sous une forme identique ou modifiée (n=68)
Appariées T1-T2 (VN T2)	Produits de 2017 présents à la fois en 2010 et en 2017, sous une forme identique ou modifiée (n=68)
Ajoutes T1-T2	Innovations, extensions de gamme et produits non captés par l'Oqali en 2010 (n=53)

Effet année : * si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001

Tests statistiques effectués : test des rangs signés de Wilcoxon pour les données appariées, test de Wilcoxon-Mann-Whitney pour les autres données

Figure 8 : Variabilité des teneurs en sucres (g/100g) par année et sous-groupe au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées étudiée.



Legende	Annee de suivi	Definition	Legende	Annee de suivi	Definition
1	2009	Marques nationales (n=24)	10	2009	Hard Discount (n=8)
2	2010	Marques nationales (n=32)	11	2010	Hard Discount (n=12)
3	2017	Marques nationales (n=53)	12	2017	Hard Discount (n=13)
4	2009	Marques de distributeurs (n=26)	13	2009	Distributeurs specialises bio (n=0)
5	2010	Marques de distributeurs (n=48)	14	2010	Distributeurs specialises bio (n=0)
6	2017	Marques de distributeurs (n=49)	15	2017	Distributeurs specialises bio (n=6)
7	2009	Marques de distributeurs entree de gamme (n=0)			
8	2010	Marques de distributeurs entree de gamme (n=0)			
9	2017	Marques de distributeurs entree de gamme (n=0)			

Effet année : * si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001

Tests statistiques effectués : test de Wilcoxon-Mann-Whitney

Figure 9 : Variabilité des teneurs en sucres (g/100g) par segment de marché et par année au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées étudiée.

5.4 Evolution des teneurs en sucres brix²⁷

5.4.1 Confitures, gelées ou marmelades

Le Tableau 14 récapitule l'ensemble des évolutions des teneurs moyennes en sucres brix entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017) au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades.

Tableau 14 : Récapitulatif des différences de teneurs moyennes en sucres brix entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) au sein de la famille Confitures, gelées ou marmelades étudiée.

Evolutions des teneurs moyennes en sucres brix (g/100g) de la famille Confitures, gelées ou marmelades		Différences moyennes T1-T2 (7 ans)		Différences moyennes T0-T2 (8 ans)		Données 2009 (T0)			Données 2010 (T1)			Données 2017 (T2)		
		g/100g	%	g/100g	%	N	Moy	ET	N	Moy	ET	N	Moy	ET
TOUS PRODUITS	Ensemble de l'offre	-0,6***	-1%	-0,7***	-1%	226	60,5	1,1	296	60,4	1,1	385	59,8	1,7
TOUS PRODUITS PONDERES	Ensemble de l'offre avec pondération par les parts de marché ¹	-0,3***	-0,5%	-0,3***	-0,4%	195	60,3	0,3	267	60,3	0,3	328	60,0	0,3
T1-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T1-T2	-0,1**	-0,2%						166	60,4	0,9	166	60,2	0,8
T1-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T1 vs références Ajoutées T1-T2	-0,9***	-2%						296	60,4	1,1	219	59,5	2,1
	Références Retirées T1-T2 vs Offre T2	-0,8***	-1%						91	60,6	1,4	385	59,8	1,7
	Références Retirées T1-T2 vs Ajoutées T1-T2	-1,1***	-2%						91	60,6	1,4	219	59,5	2,1
T0-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T0-T2			-0,2***	-0,3%	132	60,4	1,0				132	60,2	0,9
T0-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T0 vs références Ajoutées T0-T2			-0,9***	-1%	226	60,5	1,1				253	59,6	2,0
	Références Retirées T0-T2 vs Offre T2			-0,8***	-1%	62	60,6	1,4				385	59,8	1,7
	Références Retirées T0-T2 vs Ajoutées T0-T2			-1,0***	-2%	62	60,6	1,4				253	59,6	2,0
SEGMENTS DE MARCHE (tous produits)	MN	-0,5	-1%	-0,5	-1%	53	60,4	1,3	54	60,4	1,3	117	59,8	2,4
	MDD	-0,5***	-1%	-0,6***	-1%	126	60,4	0,9	176	60,2	0,8	194	59,8	1,4
	MDDeg	-1,2**	-2%	-1,3**	-2%	15	61,3	1,0	21	61,2	1,0	10	60,0	0,0
	HD	-0,9***	-1%	-0,7***	-1%	32	60,7	1,5	45	60,9	1,4	43	60,0	0,0
	DSbio											21	59,7	2,5

¹ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française)
N=Effectif ; Moy=Moyenne ; ET=Ecart-type ; MN=marques nationales ; MDD=marques de distributeurs ; MDDeg=marques de distributeurs entrée de gamme ; HD=hard discount ; DSbio=distributeurs spécialisés bio
Case en violet : diminution significative entre les teneurs moyennes des 2 années ; pour les sous-groupes : teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement inférieures à celles de l'ensemble des références de l'année A/teneurs moyennes de l'ensemble des références de l'année B significativement inférieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B/teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement inférieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)
Case en orange : augmentation significative entre les teneurs moyennes des 2 années ; pour les sous-groupes : teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement supérieures à celles de l'ensemble des références de l'année A/teneurs moyennes de l'ensemble des références de l'année B significativement supérieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B/teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement supérieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)
Tests statistiques effectués : test de Wilcoxon-Mann-Whitney pour les données non pondérées, test des rangs signés de Wilcoxon pour les données appariées non pondérées, test de Student pour les données pondérées
Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 2 années égal à 1 ou 2

Au niveau de l'ensemble de l'offre de la famille Confitures, gelées ou marmelades, la teneur moyenne en sucres brix diminue significativement de -0,6g/100g (-1% par rapport à la teneur initiale) entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017 ; Tableau 14). Cette diminution significative est retrouvée en comparant les teneurs moyennes en sucres brix de 2009 et de 2017 (T0-T2 ; -0,7g/100g soit -1%). Les faibles évolutions s'expliquent notamment par le fait que la teneur en sucres en degré brix de ces produits est règlementée²⁸ et doit être supérieure ou égale à 55g/100g.

Au niveau de l'ensemble de l'offre de la famille en pondérant par les parts de marché (Tableau 14), 2 diminutions significatives pour les teneurs moyennes en sucres brix sont mises en évidence d'une part entre 2010 et 2017 (T1-T2 ; -0,3g/100g soit -0,5%) et d'autre part entre 2009 et 2017 (T0-T2 ; -0,3g/100g soit -0,4%).

Pour les données non pondérées, la diminution significative observée à l'échelle de la famille entre 2010 et 2017 (T1-T2) s'explique en partie par des reformulations à la baisse (Figure 11 ; Tableau 14) : légère diminution significative de la teneur moyenne en

²⁷ Valeur réfractométrique du produit fini, déterminée à 20°C.

²⁸ Directive 2001/113/CE du Conseil (20/12/2001) relative aux confitures, gelées et marmelades de fruits, ainsi qu'à la crème de marrons, destinées à l'alimentation humaine et Décret n°85-872 modifié (14/08/1985) portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les confitures, gelées et marmelades de fruits et autres produits similaires. Les ingrédients autorisés dans ces produits y sont listés.

sucres brix pour les produits appariés entre 2010 et 2017 (T1-T2 ; -0,1g/100g soit -0,2%). L'étude des teneurs référence par référence entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017 ; Figure 10) indique par ailleurs que les diminutions ont principalement été réalisées sur les produits présentant les teneurs en sucres parmi les plus élevées en 2010. Un alignement autour de 60g/100g est observé en 2017. Le couple présentant l'augmentation la plus élevée entre 2010 et 2017 (+5g/100g) correspond à une confiture d'orange qui a évolué en confiture extra d'orange.

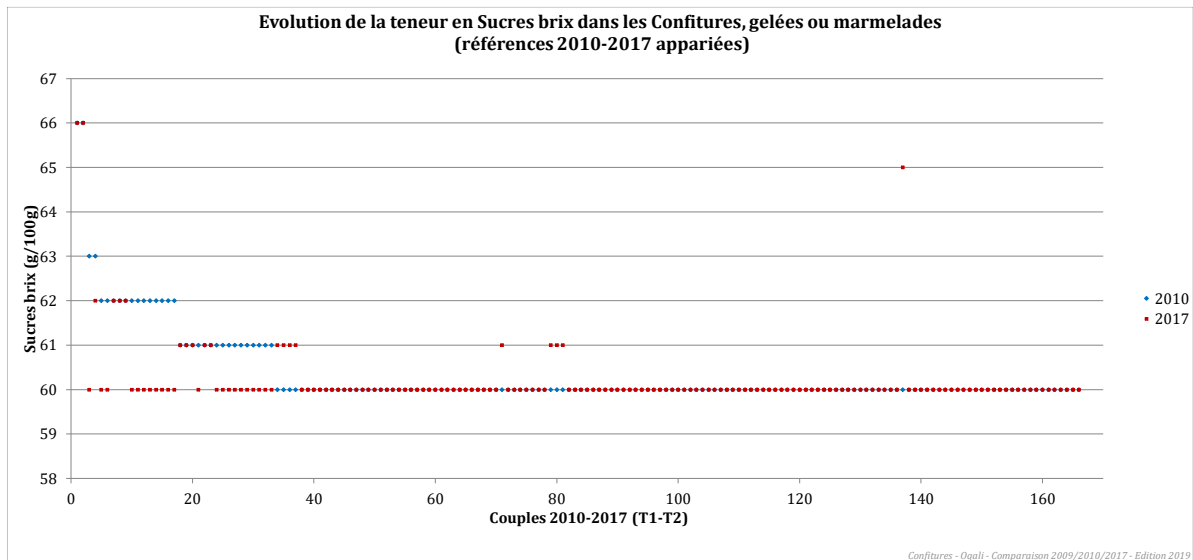
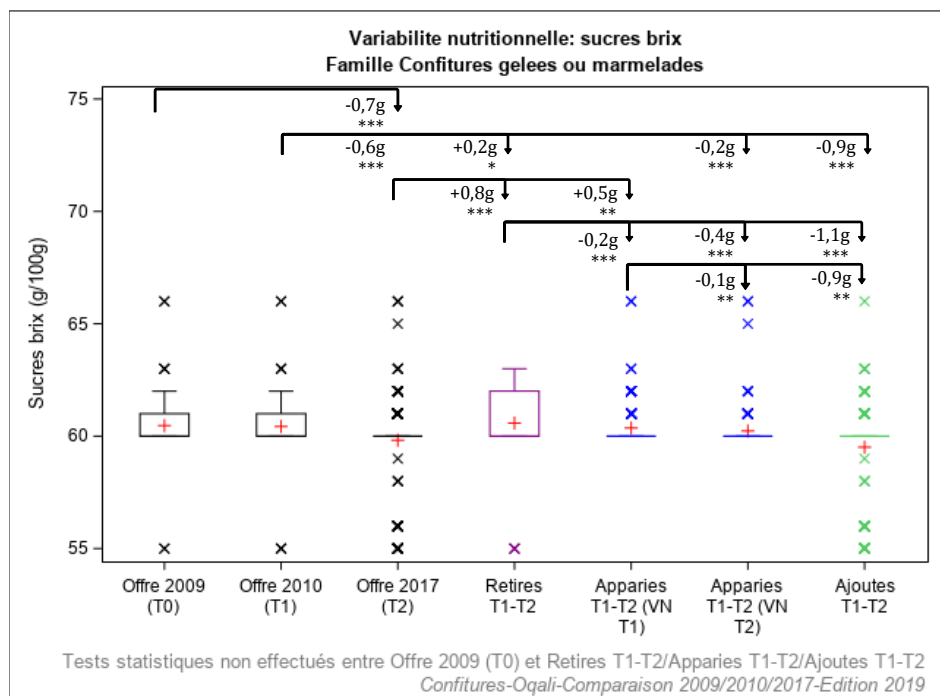


Figure 10 : Evolution, référence par référence, de la teneur en sucres brix des produits appariés entre 2010 et 2017, de la famille Confitures, gelées ou marmelades étudiée.

La diminution significative observée à l'échelle de la famille sans pondération entre 2010 et 2017 (T1-T2) peut également s'expliquer en partie par une modification de l'offre (Figure 11 ; Tableau 14) : les produits « Ajoutés T1-T2 » (innovations, extensions de gamme et produits non captés par l'Oqali en 2010) présentent une teneur moyenne en sucres brix significativement plus faible (-1,1g/100g ; -2%) que celle des produits « Retirés T1-T2 » (produits retirés du marché entre 2010 et 2017 ou non captés par l'Oqali en 2017).

Cette diminution significative observée à l'échelle de la famille sans pondération entre 2010 et 2017 (T1-T2) est portée par l'ensemble des segments de marché (diminution significative de la teneur moyenne en sucres brix entre 2010 et 2017 pour les marques de distributeurs, les marques de distributeurs entrée de gamme et les produits issus du hard discount) excepté pour les marques nationales (tendance non significative à la diminution) (Figure 12 ; Tableau 14).

Les mêmes explications sont retrouvées entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017).

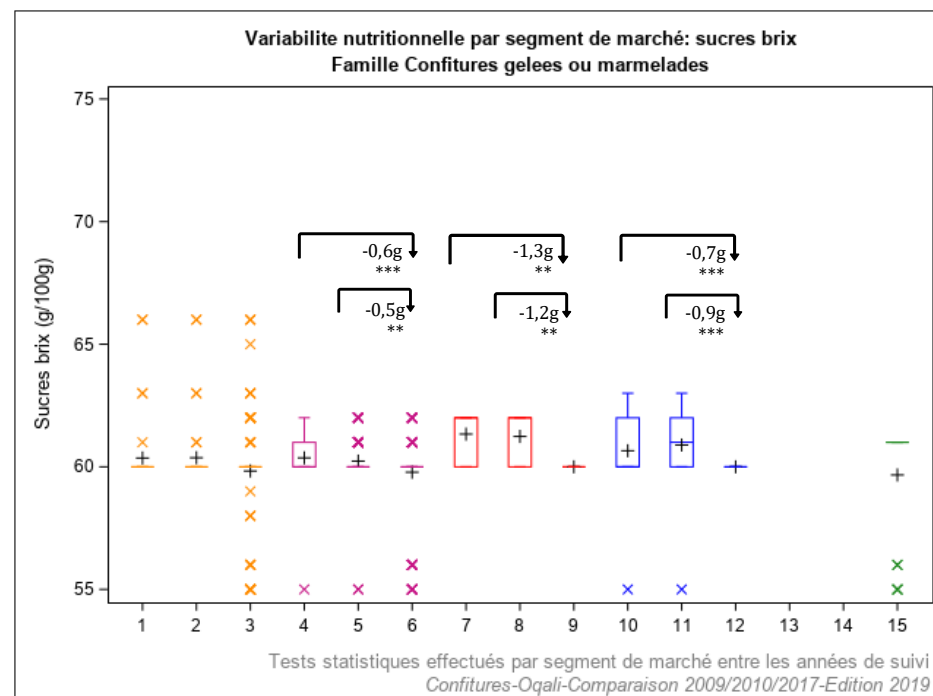


Legende	Definition
Offre 2009 (T0)	Offre captée par l'Oqali en 2009 (n=226)
Offre 2010 (T1)	Offre captée par l'Oqali en 2010 (n=296)
Offre 2017 (T2)	Offre captée par l'Oqali en 2017 (n=385)
Retires T1-T2	Produits retirés entre 2010 et 2017 ou non captés par l'Oqali en 2017 (n=91)
Apparies T1-T2 (VN T1)	Produits de 2010 présents à la fois en 2010 et en 2017, sous une forme identique ou modifiée (n=166)
Apparies T1-T2 (VN T2)	Produits de 2017 présents à la fois en 2010 et en 2017, sous une forme identique ou modifiée (n=166)
Ajoutes T1-T2	Innovations, extensions de gamme et produits non captés par l'Oqali en 2010 (n=219)

Effet année : * si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001

Tests statistiques effectués : test des rangs signés de Wilcoxon pour les données appariées, test de Wilcoxon-Mann-Whitney pour les autres données

Figure 11 : Variabilité des teneurs en sucres brix (g/100g) par année et sous-groupe au sein de la famille Confitures, gélées ou marmelades étudiée.



Legende	Annee de suivi	Definition	Legende	Annee de suivi	Definition
1	2009	Marques nationales (n=53)	10	2009	Hard Discount (n=32)
2	2010	Marques nationales (n=54)	11	2010	Hard Discount (n=45)
3	2017	Marques nationales (n=117)	12	2017	Hard Discount (n=43)
4	2009	Marques de distributeurs (n=126)	13	2009	Distributeurs specialises bio (n=0)
5	2010	Marques de distributeurs (n=176)	14	2010	Distributeurs specialises bio (n=0)
6	2017	Marques de distributeurs (n=194)	15	2017	Distributeurs specialises bio (n=21)
7	2009	Marques de distributeurs entree de gamme (n=15)			
8	2010	Marques de distributeurs entree de gamme (n=21)			
9	2017	Marques de distributeurs entree de gamme (n=10)			

Effet année : * si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001

Tests statistiques effectués : test de Wilcoxon-Mann-Whitney

Figure 12 : Variabilité des teneurs en sucres brix (g/100g) par segment de marché et par année au sein de la famille Confitures, gélées ou marmelades étudiée.

5.4.2 Crèmes de marrons ou pruneaux

Le Tableau 15 récapitule l'ensemble des évolutions des teneurs moyennes en sucres brix entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017) au sein de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux.

Tableau 15 : Récapitulatif des différences de teneurs moyennes en sucres brix les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) au sein de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux étudiée.

Evolutions des teneurs moyennes en sucres brix (g/100g) de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux		Différences moyennes T1-T2 (7 ans)		Différences moyennes T0-T2 (8 ans)		Données 2009 (T0)			Données 2010 (T1)			Données 2017 (T2)		
		g/100g	%	g/100g	%	N	Moy	ET	N	Moy	ET	N	Moy	ET
TOUS PRODUITS	Ensemble de l'offre	+0,7*	+1%	+0,7*	+1%	10	60,0	0,0	12	60,0	0,0	30	60,7	1,2
TOUS PRODUITS PONDERES	Ensemble de l'offre avec pondération par les parts de marché ¹	+0,1	+0,2%	+0,1	+0,2%	7	60,0	0,0	11	60,0	0,0	22	60,1	0,2
T1-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T1-T2	+0,2	+0,4%						9	60,0	0,0	9	60,2	0,7
T1-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T1 vs références Ajoutées T1-T2	+0,8*	+1%						12	60,0	0,0	19	60,8	1,3
	Références Retirées T1-T2 vs Offre T2	+0,7	+1%						2	60,0	0,0	30	60,7	1,2
T0-T2 : REFORMULATIONS	Références Retirées T1-T2 vs Ajoutées T1-T2	+0,8	+1%						2	60,0	0,0	19	60,8	1,3
	Produits appariés T0-T2			+0,3	+0,4%	8	60,0	0,0				8	60,3	0,7
T0-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T0 vs références Ajoutées T0-T2			+0,9*	+1%	10	60,0	0,0				21	60,9	1,3
	Références Retirées T0-T2 vs Offre T2			+0,7	+1%	1	60,0					30	60,7	1,2
	Références Retirées T0-T2 vs Ajoutées T0-T2			+0,9	+1%	1	60,0					21	60,9	1,3
SEGMENTS DE MARCHÉ (tous produits)	MN	+0,7	+1%	+0,7	+1%	4	60,0	0,0	4	60,0	0,0	15	60,7	1,4
	MDD	+0,8	+1%	+0,8	+1%	4	60,0	0,0	6	60,0	0,0	12	60,8	1,0
	MDDeg													
	HD	+0,0	+0%	+0,0	+0%	2	60,0	0,0	2	60,0	0,0	1	60,0	
	DSbio											2	61,0	1,4

¹Ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française)
N=Effectif ; Moy=Moyenne ; ET=Ecart-type ; MN=marques nationales ; MDD=marques de distributeurs ; MDDeg=marques de distributeurs entrée de gamme ; HD=hard discount ; DSbio=distributeurs spécialisés bio
Case en violet : diminution significative entre les teneurs moyennes des 2 années ; pour les sous-groupes : teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement inférieures à celles de l'ensemble des références de l'année A/teneurs moyennes de l'ensemble des références de l'année B significativement inférieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B/teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement inférieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)
Case en orange : augmentation significative entre les teneurs moyennes des 2 années ; pour les sous-groupes : teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement supérieures à celles de l'ensemble des références de l'année A/teneurs moyennes de l'ensemble des références de l'année B significativement supérieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B/teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement supérieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)
Tests statistiques effectués : test de Wilcoxon-Mann-Whitney pour les données non pondérées, test des rangs signés de Wilcoxon pour les données appariées non pondérées, test de Student pour les données pondérées
Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 2 années égal à 1 ou 2

Au niveau de l'ensemble de l'offre de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux, la teneur moyenne en sucres brix augmente significativement de +0,7g/100g (+1% par rapport à la teneur initiale) entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017 ; Tableau 15). Cette augmentation significative est retrouvée entre 2009 et 2017 (T0-T2). Les faibles évolutions pour cette famille s'expliquent notamment par le fait que la teneur en sucres en degré brix de ces produits est règlementée²⁹ et doit être supérieure ou égale à 60g/100g.

Ces 2 augmentations significatives à l'échelle de la famille entre 2010 et 2017 (T1-T2) ainsi qu'entre 2009 et 2017 (T0-T2) ne sont pas retrouvées **au niveau de l'ensemble de l'offre de la famille en pondérant par les parts de marché** (Tableau 15).

Pour les données non pondérées, l'augmentation significative observée à l'échelle de la famille entre 2010 et 2017 (T1-T2) s'explique en partie par une modification de l'offre (Figure 11 ; Tableau 15) : les produits « Ajoutés T1-T2 » (innovations, extensions de gamme et produits non captés par l'Oqali en 2010) présentent une teneur moyenne en sucres brix significativement plus élevée (+0,8g/100g ; +1%) que celle des produits récoltés en 2010. L'étude des teneurs référence par référence entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017 ; Figure 13) montre que l'absence d'évolution significative au niveau des produits appariés entre 2010 et 2017 s'explique par le fait que la quasi-totalité des produits appariés entre 2010

²⁹ Directive 2001/113/CE du Conseil (20/12/2001) relative aux confitures, gelées et marmelades de fruits, ainsi qu'à la crème de marrons, destinées à l'alimentation humaine et Décret n°85-872 modifié (14/08/1985) portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les confitures, gelées et marmelades de fruits et autres produits similaires. Les ingrédients autorisés dans ces produits y sont listés.

et 2017 ne présente pas d'évolution de leur teneur en sucres brix, 1 seul couple présente une augmentation de sa teneur en sucres brix entre 2010 et 2017. Pour ce couple, la recette a évolué entre 2010 et 2017 avec une diminution de la quantité de fruits mise en oeuvre pour 100g de produit fini.

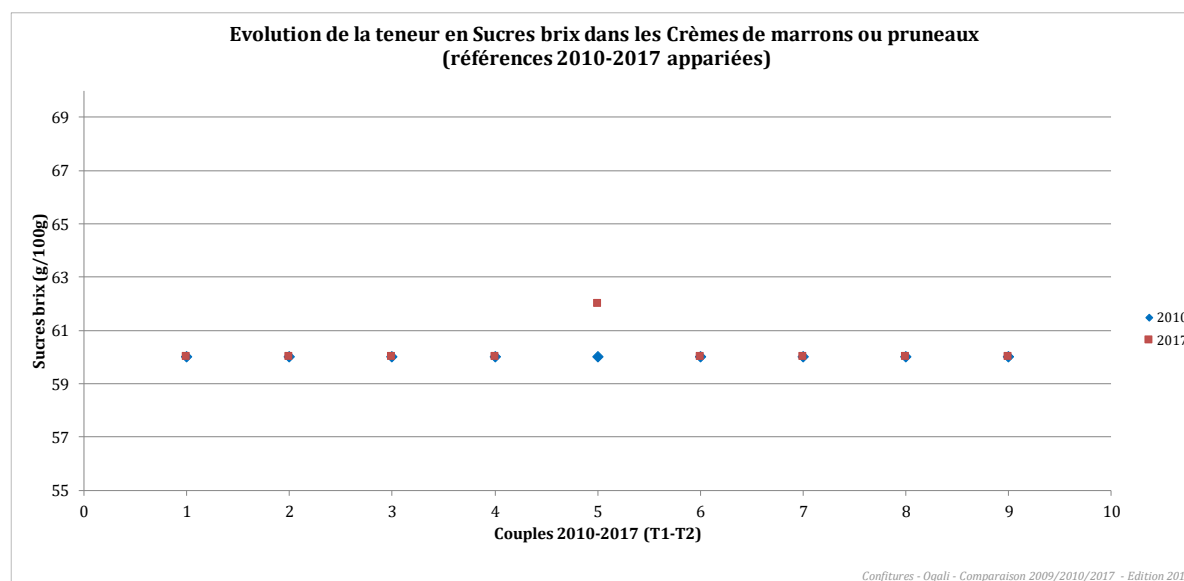
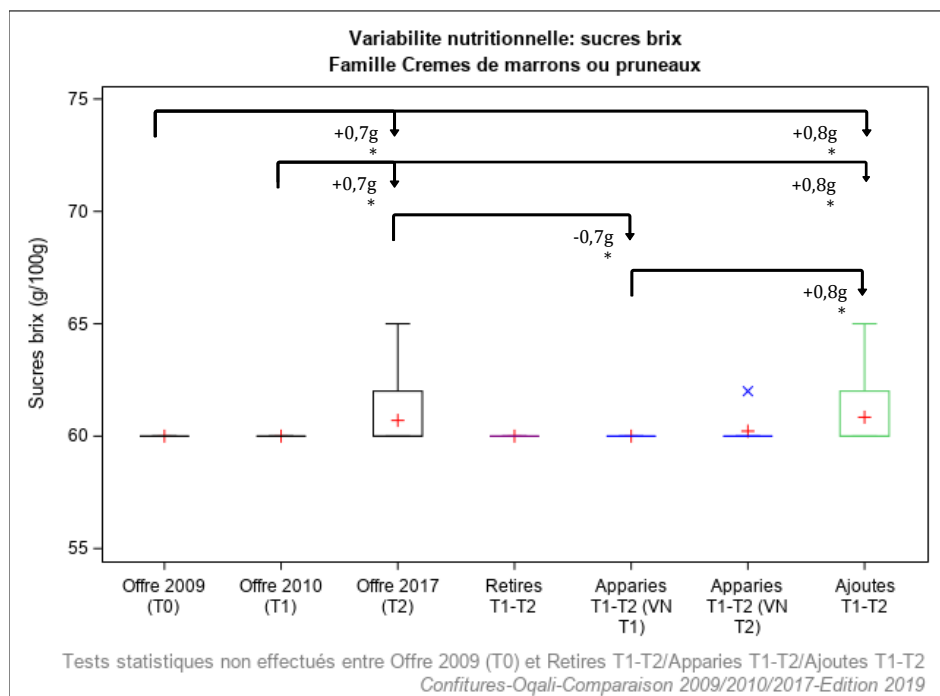


Figure 13 : Evolution, référence par référence, de la teneur en sucres brix des produits appariés entre 2010 et 2017, de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux étudiée.

Cette augmentation significative observée à l'échelle de la famille entre 2010 et 2017 (T1-T2) n'est pas portée par un segment de marché en particulier : tendance non significative à l'augmentation de la teneur moyenne en sucres brix pour les marques nationales et les marques de distributeurs (Figure 15 ; Tableau 15). Les produits issus du hard discount sont très peu représentés dans cette famille (2009 : n=2 ; 2010 : n=2 ; 2017 : n=1), seuls 2 produits de distributeurs spécialisés bio ont été récoltés en 2017 et aucun produit de marques de distributeurs entrée de gamme n'a été recueilli.

Les mêmes explications sont retrouvées entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017).

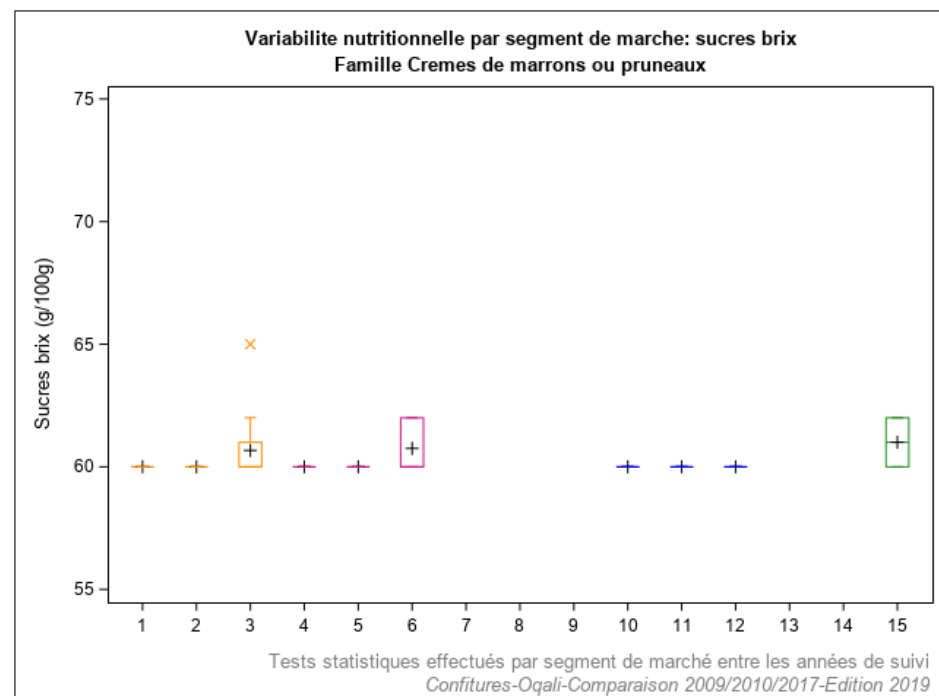


Legende	Definition
Offre 2009 (T0)	Offre captée par l'Oqali en 2009 (n=10)
Offre 2010 (T1)	Offre captée par l'Oqali en 2010 (n=12)
Offre 2017 (T2)	Offre captée par l'Oqali en 2017 (n=30)
Retires T1-T2	Produits retirés entre 2010 et 2017 ou non captés par l'Oqali en 2017 (n=2)
Appariées T1-T2 (VN T1)	Produits de 2010 présents à la fois en 2010 et en 2017, sous une forme identique ou modifiée (n=9)
Appariées T1-T2 (VN T2)	Produits de 2017 présents à la fois en 2010 et en 2017, sous une forme identique ou modifiée (n=9)
Ajoutes T1-T2	Innovations, extensions de gamme et produits non captés par l'Oqali en 2010 (n=19)

Effet année : * si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001

Tests statistiques effectués : test des rangs signés de Wilcoxon pour les données appariées, test de Wilcoxon-Mann-Whitney pour les autres données

Figure 14 : Variabilité des teneurs en sucres brix (g/100g) par année et sous-groupe au sein de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux étudiée.



Legende	Annee de suivi	Definition	Legende	Annee de suivi	Definition
1	2009	Marques nationales (n=4)	10	2009	Hard Discount (n=2)
2	2010	Marques nationales (n=4)	11	2010	Hard Discount (n=2)
3	2017	Marques nationales (n=15)	12	2017	Hard Discount (n=1)
4	2009	Marques de distributeurs (n=4)	13	2009	Distributeurs specialises bio (n=0)
5	2010	Marques de distributeurs (n=6)	14	2010	Distributeurs specialises bio (n=0)
6	2017	Marques de distributeurs (n=12)	15	2017	Distributeurs specialises bio (n=2)
7	2009	Marques de distributeurs entree de gamme (n=0)			
8	2010	Marques de distributeurs entree de gamme (n=0)			
9	2017	Marques de distributeurs entree de gamme (n=0)			

Effet année : * si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001

Tests statistiques effectués : test de Wilcoxon-Mann-Whitney

Figure 15 : Variabilité des teneurs en sucres brix (g/100g) par segment de marché et par année au sein de la famille Crèmes de marrons ou pruneaux étudiée.

5.5 Synthèse de l'évolution des valeurs nutritionnelles étiquetées

Pour rappel, seule la famille Confitures, gelées ou marmelades allégées est considérée pour l'étude d'évolution des teneurs en sucres et seules les familles Confitures, gelées ou marmelades et Crèmes de marrons ou pruneaux sont considérées pour l'étude d'évolution des teneurs en sucres en degrés brix. Aucune étude de l'évolution des valeurs nutritionnelles n'est effectuée pour les familles Préparations de fruits et Préparations aux fruits, l'étiquetage des teneurs en sucres brix ayant été remplacé par l'étiquetage des teneurs en sucres au sein du tableau des valeurs nutritionnelles ; les teneurs en sucres et en sucres brix n'étant pas comparables. Aucune conclusion globale pour le secteur ne peut être réalisée.

Ainsi, l'étude des **évolutions de compositions nutritionnelles par famille pour les confitures entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 et les 2 suivis les plus éloignés 2009 et 2017** met en évidence (Tableau 16) :

- Pour les **sucres brix** : une diminution significative de la teneur moyenne pour la famille **Confitures, gelées ou marmelades** entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et également entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017), retrouvées au niveau de l'ensemble de l'offre par famille pondérée par les parts de marché et, à l'inverse une augmentation significative pour la famille **Crèmes de marrons ou pruneaux** entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et les 2 plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017) non retrouvées au niveau de l'ensemble de l'offre par famille pondérée par les parts de marché ;
- Pour les **sucres** : aucune évolution significative de la teneur moyenne pour la famille **Confitures, gelées ou marmelades allégées** entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) ou entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017). Au niveau de l'ensemble de l'offre par famille pondérée par les parts de marché, une diminution significative de la teneur moyenne en sucres est observée entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017).

Tableau 16 : Récapitulatif des taux d'évolution des teneurs moyennes par famille en sucres et en sucres brix entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017), avec et sans pondération par les parts de marché, au sein du secteur des confitures étudié.

Evolutions des teneurs moyennes par famille entre 2009 (T0), 2010 (T1) et 2017 (T2)		Sucres (g/100g)		Sucres brix (g/100g)	
		T1-T2 (7 ans)	T0-T2 (8 ans)	T1-T2 (7 ans)	T0-T2 (8 ans)
Ensemble des références					
confitures gelees ou marmelades	TOUS PRODUITS			-1%***	-1%***
	<i>TOUS PRODUITS PONDERES¹</i>			-0,4%***	-0,4%***
preparations de fruits	TOUS PRODUITS				
	<i>TOUS PRODUITS PONDERES¹</i>				
confitures gelees ou marmelades allégées	TOUS PRODUITS	+1%	-1%		
	<i>TOUS PRODUITS PONDERES¹</i>	+1%	-2%**		
preparations aux fruits	TOUS PRODUITS				
	<i>TOUS PRODUITS PONDERES¹</i>				
cremes de marrons ou pruneaux	TOUS PRODUITS			+1%*	+1%*
	<i>TOUS PRODUITS PONDERES¹</i>			+0,2%	+0,2%

¹ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française)

Case en violet : diminution significative entre les teneurs moyennes des 2 années (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)

Case en orange : augmentation significative entre les teneurs moyennes des 2 années (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)

Tests statistiques effectués : test de Wilcoxon-Mann-Whitney pour les données non pondérées, test de Student pour les données pondérées

Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 2 années égal à 1 ou 2

Case pointillée : non étudié

D'une façon plus précise, les éléments ci-dessous détaillent les évolutions significatives observées, par famille. Le Tableau 17 récapitule les différences de teneurs moyennes en sucres et en sucres brix entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017) et entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017) au sein du secteur des confitures étudié pour les familles d'intérêts.

Concernant la famille **Confitures, gelees ou marmelades**, **1 diminution significative de la teneur moyenne en sucres brix entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2) de -0,6g/100g soit -1% (par rapport à la teneur initiale) est observée au niveau de l'ensemble de l'offre**, elle est également retrouvée entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; -0,7g/100g soit -1%). Des diminutions significatives pour les teneurs moyennes en sucres brix entre 2010 et 2017 (T1-T2 ; -0,3g/100g soit -0,5%) et entre 2009 et 2017 (T0-T2 ; -0,3g/100g soit -0,4%) sont également observées au niveau de l'offre pondérée par les parts de marché. **La diminution significative observée à l'échelle de la famille entre 2010 et 2017 (T1-T2) pour les données non pondérées s'explique en partie par des reformulations à la baisse** (légère diminution significative pour les produits appariés entre 2010 et 2017 de -0,1g/100g soit -0,2%) **et en partie par une modification de l'offre** (produits « Ajoutés T1-T2 »³⁰ avec une teneur moyenne en sucres brix significativement plus faible de -1,1g/100g soit -2% que celle des produits « Retirés T1-T2 »³¹). Cette diminution

³⁰ Innovations, extensions de gamme et produits non captés par l'Oqali en 2010.

³¹ Produits retirés du marché entre 2010 et 2017 ou non captés par l'Oqali en 2017.

significative observée à l'échelle de la famille sans pondération entre 2010 et 2017 (T1-T2) est **globalement portée par l'ensemble des segments de marché**. Les faibles évolutions s'expliquent notamment par le fait que la teneur en sucres en degré brix de ces produits est règlementée³² et doit être supérieure ou égale à 55g/100g.

Concernant la famille **Confitures, gelées ou marmelades allégées**, aucune évolution **significative de la teneur moyenne en sucres n'est observée au niveau de l'ensemble de l'offre** entre les 2 derniers suivis (T1-T2 : 2010 à 2017 ; tendance non significative à l'augmentation) ni entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; tendance non significative à la diminution). Au niveau de l'ensemble de l'offre pondérée par les parts de marché, aucune évolution significative n'est observée entre 2010 et 2017 (légère tendance non significative à la diminution). Une diminution significative est en revanche observée entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; -0,6g/100g soit -2% par rapport à la teneur initiale). Pour les données non pondérées entre les 2 derniers suivis 2010 et 2017 (T1-T2), **aucune tendance claire concernant une modification de l'offre ou des reformulations n'est mise en évidence**. Des reformulations à la baisse sont cependant observées entre les suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; -0,7g/100g soit -2%). Au niveau des segments de marché aucune évolution significative n'est mise en évidence entre 2010 et 2017 (T1-T2). Une diminution significative de la teneur moyenne en sucres entre 2009 et 2017 (T0-T2) est observée pour les marques de distributeurs (-0,8g/100g ; -2%).

Concernant la famille **Crèmes de marrons ou pruneaux**, **1 augmentation significative de la teneur moyenne en sucres brix entre 2010 et 2017 (T1-T2) de +0,7g/100g soit +1% au niveau de l'ensemble de l'offre est observée**, elle est également retrouvée entre les 2 suivis les plus éloignés (T0-T2 : 2009 à 2017 ; +0,7g/100g soit +1%). Celles-ci ne sont pas retrouvées au niveau de l'ensemble de l'offre pondérée par les parts de marché et **s'expliquent en partie par une modification de l'offre** (produits « Ajoutés T1-T2 » avec une teneur moyenne en sucres brix significativement plus élevée de +0,8g/100g soit +1% que celle des produits récoltés en 2010 ; produits « Ajoutés T0-T2 » avec une teneur moyenne en sucres brix significativement plus élevée de +0,9g/100g soit +1% que celle des produits récoltés en 2009).

³² Directive 2001/113/CE du Conseil (20/12/2001) relative aux confitures, gelées et marmelades de fruits, ainsi qu'à la crème de marrons, destinées à l'alimentation humaine et Décret n°85-872 modifié (14/08/1985) portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les confitures, gelées et marmelades de fruits et autres produits similaires. Les ingrédients autorisés dans ces produits y sont listés.

Tableau 17 : Récapitulatif des différences de teneurs moyennes en sucres et sucres brix entre les 2 derniers suivis (2010 et 2017) et les 2 suivis les plus éloignés (2009 et 2017) au sein du secteur des confitures étudié.

Evolutions des teneurs moyennes par famille entre les 2 derniers suivis de 2010 et 2017 (T1-T2) et entre les 2 suivis les plus éloignés de 2009 et 2017 (T0-T2)		Sucres (g/100g)				Sucres brix (g/100g)					
		2017 T2	Différences moyennes T1-T2 (7 ans)		Différences moyennes T0-T2 (8 ans)		2017 T2	Différences moyennes T1-T2 (7 ans)		Différences moyennes T0-T2 (8 ans)	
		Moy	g/100g	%	g/100g	%	Moy	g/100g	%	g/100g	%
Confitures, gelées ou marmelades											
TOUS PRODUITS	Ensemble de l'offre										
TOUS PRODUITS PONDERES	Ensemble de l'offre avec pondération par les parts de marché ¹										
T1-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T1-T2										
T1-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T1 vs références Ajoutées T1-T2										
	Références Retirées T1-T2 vs Offre T2										
	Références Retirées T1-T2 vs Ajoutées T1-T2										
T0-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T0-T2										
T0-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T0 vs références Ajoutées T0-T2										
	Références Retirées T0-T2 vs Offre T2										
	Références Retirées T0-T2 vs Ajoutées T0-T2										
SEGMENTS DE MARCHÉ (tous produits)	MN										
	MDD										
	MDDeg										
	HD										
	DSbio										
Confitures, gelées ou marmelades allégées											
TOUS PRODUITS	Ensemble de l'offre	39,1	+0,5	+1%	-0,3	-1%					
TOUS PRODUITS PONDERES	Ensemble de l'offre avec pondération par les parts de marché ¹	39,0	+0,3	+1%	-0,6**	-2%					
T1-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T1-T2	39,1	+0,3	+1%							
T1-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T1 vs références Ajoutées T1-T2	39,1	+0,5	+1%							
	Références Retirées T1-T2 vs Offre T2	39,1	+1,1	+3%							
	Références Retirées T1-T2 vs Ajoutées T1-T2	39,1	+1,1	+3%							
T0-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T0-T2	39,0			-0,7*	-2%					
T0-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T0 vs références Ajoutées T0-T2	39,2			-0,2	-1%					
	Références Retirées T0-T2 vs Offre T2	39,1			+0,7	+2%					
	Références Retirées T0-T2 vs Ajoutées T0-T2	39,2			+0,8	+2%					
SEGMENTS DE MARCHÉ (tous produits)	MN	39,2	+0,4	+1%	+0,7	+2%					
	MDD	39,1	+0,9	+2%	-0,8*	-2%					
	MDDeg										
	HD	39,6	-0,1	-0%	-1,0	-3%					
	DSbio	37,6									
Crèmes de marrons ou pruneaux											
TOUS PRODUITS	Ensemble de l'offre										
TOUS PRODUITS PONDERES	Ensemble de l'offre avec pondération par les parts de marché ¹										
T1-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T1-T2										
T1-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T1 vs références Ajoutées T1-T2										
	Références Retirées T1-T2 vs Offre T2										
	Références Retirées T1-T2 vs Ajoutées T1-T2										
T0-T2 : REFORMULATIONS	Produits appariés T0-T2										
T0-T2 : MODIFICATION DE L'OFFRE	Offre T0 vs références Ajoutées T0-T2										
	Références Retirées T0-T2 vs Offre T2										
	Références Retirées T0-T2 vs Ajoutées T0-T2										
SEGMENTS DE MARCHÉ (tous produits)	MN										
	MDD										
	MDDeg										
	HD										
	DSbio										

¹ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel (données d'achats des ménages représentatives de la population française)

N=Effectif ; Moy=Moyenne ; ET=Ecart-type ; MN=marques nationales ; MDD=marques de distributeurs ; MDDeg=marques de distributeurs entrée de gamme ; HD=hard discount ; DSbio=distributeurs spécialisés bio

Case en violet : diminution significative entre les teneurs moyennes des 2 années ; pour les sous-groupes : teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement inférieures à celles de l'ensemble des références de l'année A/teneurs moyennes de l'ensemble des références de l'année B significativement inférieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B/teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement inférieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)

Case en orange : augmentation significative entre les teneurs moyennes des 2 années ; pour les sous-groupes : teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement supérieures à celles de l'ensemble des références de l'année A/teneurs moyennes de l'ensemble des références de l'année B significativement supérieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B/teneurs moyennes des références ajoutées entre l'année A et l'année B significativement supérieures à celles des références retirées entre l'année A et l'année B (* si p<0,05 ; ** si p<0,01 ; *** si p<0,001)

Tests statistiques effectués : test de Wilcoxon-Mann-Whitney pour les données non pondérées, test des rangs signés de Wilcoxon pour les données appariées non pondérées, test de Student pour les données pondérées

Chiffres grisés : effectif d'au moins une des 2 années égal à 1 ou 2

Case en pointillés : non étudié

Annexe 1 : Lexique

Allégation

La réglementation³³ définit une allégation comme tout message ou toute représentation, non obligatoire en vertu de la législation communautaire ou nationale, y compris une représentation sous la forme d'images, d'éléments graphiques ou de symboles, quelle qu'en soit la forme, qui affirme, suggère ou implique qu'une denrée alimentaire possède des caractéristiques particulières.

Allégation de santé

La réglementation définit une allégation santé comme toute allégation qui affirme, suggère ou implique l'existence d'une relation entre, d'une part, une catégorie de denrées alimentaires, une denrée alimentaire ou l'un de ses composants et, d'autre part, la santé.

La réglementation distingue deux types d'allégation de santé :

- les allégations de santé fonctionnelles (relatives à l'article 13 du règlement (CE) n° 1924/2006³³) qui décrivent ou mentionnent le rôle d'un nutriment ou d'une autre substance dans la croissance, le développement et les fonctions de l'organisme, les fonctions psychologiques ou comportementales, l'amaigrissement, le contrôle du poids, une réduction de la sensation de faim, l'accentuation de la sensation de satiété ou la réduction de la valeur énergétique du régime alimentaire ;
- les allégations de santé relatives à la réduction d'un risque de maladie ou se rapportant au développement et à la santé infantiles (relatives à l'article 14 du règlement (CE) n° 1924/2006).

Les allégations de santé portant sur les denrées alimentaires sont interdites, sauf si elles sont autorisées par la Commission européenne conformément à l'annexe du règlement (UE) n°432/2012³⁴ applicable à partir du 14 décembre 2012, ainsi qu'aux autres règlements ultérieurs listant des allégations de santé autorisées.

L'indicateur présenté dans les rapports Oqali tient compte de l'ensemble des messages établissant un lien entre le produit ou un nutriment/substance contenu dans celui-ci d'une part et une fonction santé telle que décrite précédemment d'autre part, que cette association soit ou non reconnue comme allégation de santé autorisée par l'annexe du règlement n°432/2012. Cet indicateur fait ainsi état de l'ensemble des messages de santé portés à l'attention du consommateur sur l'emballage.

Allégation nutritionnelle

Toute allégation qui affirme, suggère ou implique qu'une denrée alimentaire possède des propriétés nutritionnelles bénéfiques particulières de par l'énergie (valeur calorique) qu'elle : i) fournit, ii) fournit à un degré moindre ou plus élevé, ou iii) ne fournit pas, et/ou de par les nutriments ou autres substances qu'elle : i) contient, ii) contient en proportion moindre ou plus élevée, ou iii) ne contient pas.

En particulier, dans les rapports effectués par l'Oqali, ont été considérées comme « allégations nutritionnelles » toutes les allégations remplissant les conditions d'utilisation des annexes du

³³ Règlement (CE) n°1924/2006 du Parlement européen et du Conseil (20/12/2006) concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires.

³⁴ Règlement (UE) n°432/2012 de la Commission du 16 mai 2012 établissant une liste des allégations de santé autorisées portant sur les denrées alimentaires, autres que celles faisant référence à la réduction du risque de maladie ainsi qu'au développement et à la santé infantiles.

règlement (CE) n°1924/2006 et du règlement (UE) n°116/2010³⁵ actuellement en vigueur, ainsi que celles pouvant avoir le même sens pour le consommateur.

Étiquetage nutritionnel ou déclaration nutritionnelle

A partir de décembre 2014, conformément au règlement (UE) n° 1169/2011³⁶ concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, l'étiquetage nutritionnel obligatoire inclut les éléments suivants : la valeur énergétique et les teneurs en matières grasses, acides gras saturés, glucides, sucres, protéines et sel (ces déclarations nutritionnelles sont nommées « **groupe INCO** » dans les rapports publiés par l'Oqali).

Le contenu de la déclaration nutritionnelle obligatoire peut être complété par l'indication des quantités d'un ou de plusieurs des éléments suivants : acides gras mono-insaturés, acides gras polyinsaturés, polyols, amidon, fibres alimentaires et, s'ils sont en quantité significative, tous vitamines ou minéraux énumérés à l'annexe XIII du règlement n° 1169/2011 (ces déclarations nutritionnelles sont nommées « **groupe INCO +** » dans les rapports publiés par l'Oqali).

Ce règlement est applicable à partir du 13 décembre 2014 pour les denrées alimentaires présentant un étiquetage nutritionnel préexistant, et à partir du 13 décembre 2016 pour les autres. Par ailleurs, le règlement INCO autorise les denrées mises sur le marché ou étiquetées avant le 13 décembre 2014 et qui ne seraient pas conformes, à être commercialisées jusqu'à écoulement des stocks.

Pour ces derniers produits et pour ceux commercialisés avant décembre 2014, l'étiquetage nutritionnel se définit comme toute information apparaissant sur l'étiquette relative à la valeur énergétique et aux nutriments suivants : protéines, glucides, lipides, fibres alimentaires, sodium, vitamines et sels minéraux (énumérés à l'annexe de la directive 90/496/CEE du Conseil³⁷, lorsqu'ils sont présents en quantité significative conformément à ladite annexe). Avant décembre 2014, la réglementation prévoyait deux groupes d'étiquetage :

- **le groupe 1** : présence de la valeur énergétique et des valeurs nutritionnelles pour les protéines, les glucides et les lipides ;
- **le groupe 2** : présence de la valeur énergétique et des valeurs nutritionnelles pour les protéines, les glucides, les sucres, les lipides, les acides gras saturés, les fibres alimentaires et le sodium.

Dans les rapports publiés par l'Oqali, des groupes d'étiquetage supplémentaires ont été pris en compte :

- **groupe 0** : absence de valeurs énergétiques et nutritionnelles ;
- **groupe 0+** : présence de la valeur énergétique ou des valeurs nutritionnelles pour une partie des nutriments du groupe 1 et/ou pour des micronutriments, selon les spécificités réglementaires de certains secteurs ;

³⁵ Règlement (UE) n°116/2010 de la commission du 9 février 2010 modifiant le règlement (CE) n°1924/2006 du parlement européen et du conseil en ce qui concerne la liste des allégations nutritionnelles.

³⁶ Règlement (UE) n°1169/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n°1924/2006 et (CE) n°1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du Parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n°608/2004 de la Commission.

³⁷ Directive du conseil du 24 septembre 1990 relative à l'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires (90/496/CEE).

- **groupe 1+** : présence de l'étiquetage du groupe 1 ainsi que l'étiquetage relatif aux qualités nutritionnelles d'un ou de plusieurs des éléments suivants : le sel, les glucides complexes, les polyols, les acides gras mono-insaturés, les acides gras polyinsaturés, le cholestérol, sels minéraux ou vitamines ;
- **groupe 2+** : présence de l'étiquetage du groupe 2 comprenant également l'étiquetage relatif aux qualités nutritionnelles d'un ou de plusieurs des éléments suivants : le sel, les glucides complexes, les polyols, les acides gras mono-insaturés, les acides gras polyinsaturés, le cholestérol, sels minéraux ou vitamines.

Famille de produits

Entité la plus fine sur laquelle sont réalisés les traitements. Les produits peuvent être regroupés au sein d'une même famille selon différents critères : la dénomination de vente, la technologie de fabrication, la recette, le positionnement marketing...

Portion indiquée

Les portions indiquées regroupent :

- les portions clairement inscrites dans une allégation, une recommandation de consommation³⁸ ou un repère nutritionnel, qu'elles soient quantifiées ou non (ex. « 3 biscuits » ou « 10g de margarine ») ;
- les portions figurant dans le tableau nutritionnel lorsque les valeurs nutritionnelles pour une portion différente de 100g sont exprimées.

Poids d'une unité

Une unité correspond à la plus petite unité indivisible constituant le produit (par exemple un yaourt dans un lot de 16 yaourts, une canette de soda, un petit paquet de chips, une tranche de jambon dans un paquet de 4 tranches ou un nugget dans un paquet de 30 nuggets). A noter que dans certains cas (ex : nugget, biscuit), plusieurs unités peuvent être consommées en une seule prise par le consommateur.

Le poids de cette unité est renseigné dans la base Oqali lorsqu'il est explicitement mentionné sur l'emballage du produit.

Produit

Pour l'Oqali, un produit correspond à une référence commercialisée et enregistrée dans la base. Il peut être identifié par un certain nombre de critères (le nom commercial, la marque, le code barre, la dénomination de vente...).

Repères nutritionnels

Dans le cadre de l'Oqali, les repères nutritionnels symbolisent les apports en kcal et/ou en nutriments, exprimés en pourcentage des AR (apports de référence)³⁹ ou des ANC (Apports Nutritionnels Conseillés), pour un type de consommateur (par exemple, adulte dont les besoins journaliers sont de 2000 kcal).

³⁸ Les recommandations de consommation visent à orienter le consommateur dans ses choix de consommation et à le guider pour intégrer le produit dans son alimentation. Elles regroupent tous les messages indiquant quand, comment, avec quoi, en quelle quantité et/ou à quelle fréquence consommer le produit.

³⁹ Anciennement AJR (Apports Journaliers Recommandés) ou RNJ (Repères Nutritionnels Journaliers), pouvant également être mentionnés sous le terme AQR (Apports Quotidiens de Référence).

Ainsi, sont considérés comme repères nutritionnels :

- les % des ANC et des AR sous forme de pictogramme (cadrons, cartouches, curseurs, échelles, nutri-pass ou camembert), exprimés pour une portion donnée, pour 100g ou pour 100ml de produit ;
- les % des ANC et des AR indiqués dans le tableau nutritionnel, exprimés pour une portion donnée, pour 100g ou pour 100ml de produit.

Les pictogrammes Nutri-couleurs ne sont pas considérés comme des repères nutritionnels.

Secteur

Un secteur regroupe des familles de produits homogènes entre elles selon un ou plusieurs critères, notamment l'ingrédient principal (ex. lait pour les produits laitiers, cacao pour les produits chocolatés), le moment de consommation (ex. l'apéritif pour le secteur des apéritifs à croquer), etc. Dans le cadre de l'Oqali, les études sont menées par secteur alimentaire.

Segment de marché

Pour les traitements réalisés dans les études de l'Oqali, chaque secteur peut être divisé en 7 segments de marché :

- marques nationales (MN) : ce sont les produits de marque ;
- marques de distributeurs (MDD) : ce sont les produits à marques d'enseignes de la distribution et dont les caractéristiques ont été définies par les enseignes qui les vendent au détail ;
- marques de distributeurs entrée de gamme (MDDeg) : ce sont les produits à marques d'enseignes de la distribution souvent caractérisés par un prix moins élevé que la moyenne de la catégorie. Ils ont généralement un nom qui rappelle le fait d'être les produits les moins chers de la catégorie ;
- hard discount (HD) : ce sont les produits vendus uniquement en magasin hard discount ;
- distributeurs spécialisés (DS) : définis comme les produits surgelés vendus en freezers centers et par les entreprises de vente à domicile ;
- centrales d'achat (CA) : ce sont les produits distribués en centrales d'achat ;
- distributeurs spécialisés bio (DS bio) : définis comme les produits à marque d'enseigne de la distribution spécialisée biologique.

Sous-groupes

Afin d'identifier si les références disponibles l'année B sont semblables à celles recueillies l'année A, les produits sont classés selon les sous-groupes suivants :

- **Produits retirés** : correspondant aux produits captés par l'Oqali l'année A mais pas l'année B (produits retirés du marché entre l'année A et l'année B ou non captés par l'Oqali l'année B) ;
- **Produits identiques** : produits présents sur le marché à la fois l'année A et l'année B, et semblables en tous points ;
- **Produits modifiés** : produits présents sur le marché l'année A et également l'année B mais dans une version modifiée, impliquant au moins un changement de l'emballage (portions, repères nutritionnels, allégations, autres informations) et/ou de la composition (valeurs nutritionnelles ou listes d'ingrédients) ;

- **Produits ajoutés** : correspondant aux produits captés par l'Oqali l'année B mais pas l'année A (innovations, extensions de gamme, nouvelles recettes et produits non captés par l'Oqali l'année A).

Les **produits identiques et les produits modifiés forment les produits appariés** : ce sont les produits qui ont été retrouvés l'année A **et** l'année B dans une version identique ou non.

Types de modification

Sur la base d'une comparaison des emballages recueillis, les évolutions impactant les produits modifiés peuvent concerner un ou plusieurs des paramètres suivants :

- les indicateurs suivis par l'Oqali : groupes d'étiquetage nutritionnels, allégations nutritionnelles, allégations de santé, repères nutritionnels, étiquetage de portions indiquées ou de valeurs nutritionnelles par portion ;
- les valeurs nutritionnelles ;
- la liste des ingrédients ;
- d'autres informations présentes sur l'emballage (dénomination de vente, poids, allégations autres que nutritionnelles et de santé, etc.).

Sont considérés comme modification :

- **d'ingrédients** : tout changement de la liste des ingrédients (ajout ou suppression d'ingrédient, modification d'un libellé, de l'ordre, d'une quantité) ;
- de **valeurs nutritionnelles** : toute modification des valeurs nutritionnelles d'au moins un constituant présent dans les 2 produits considérés pour les deux années de suivi. Par exemple si le produit étiquette les nutriments du groupe 1 (énergie, protéines, glucides, lipides) à l'état des lieux et ceux du groupe INCO (énergie, protéines, glucides, sucres, matières grasses, acides gras saturés, sel) au suivi alors seuls les nutriments en commun sont comparés (énergie, protéines, glucides, matières grasses) ;
- de **groupe nutritionnel** : tout changement du groupe nutritionnel ;
- **d'allégation nutritionnelle** : apparition, disparition ou modification d'au moins un intitulé correspondant à une allégation nutritionnelle ;
- **d'allégation de santé** : apparition, disparition ou modification d'au moins un intitulé correspondant à une allégation de santé ;
- de **repères nutritionnels** : apparition, disparition des repères nutritionnels ou modification du type de repère ;
- de **portion indiquée** : apparition, disparition ou modification d'une portion indiquée (y compris de l'unité de mesure) ;
- de **valeurs nutritionnelles par portion** : apparition, disparition ou modification des valeurs nutritionnelles par portion (y compris de l'unité de mesure) ;
- du **poids d'une unité** : apparition, disparition ou modification du poids d'une unité (y compris de l'unité de mesure).

Valeurs nutritionnelles par portion

Les valeurs nutritionnelles par portion correspondent aux valeurs nutritionnelles présentes dans le tableau nutritionnel pour une portion donnée, qu'elles soient quantifiées ou non (ex. « 3 biscuits » ou « 10g de margarine »), en complément des valeurs nutritionnelles aux 100g.

Cette portion des valeurs nutritionnelles peut être égale à 100g si le poids d'une unité et/ou la portion indiquée est aussi égale à 100g.

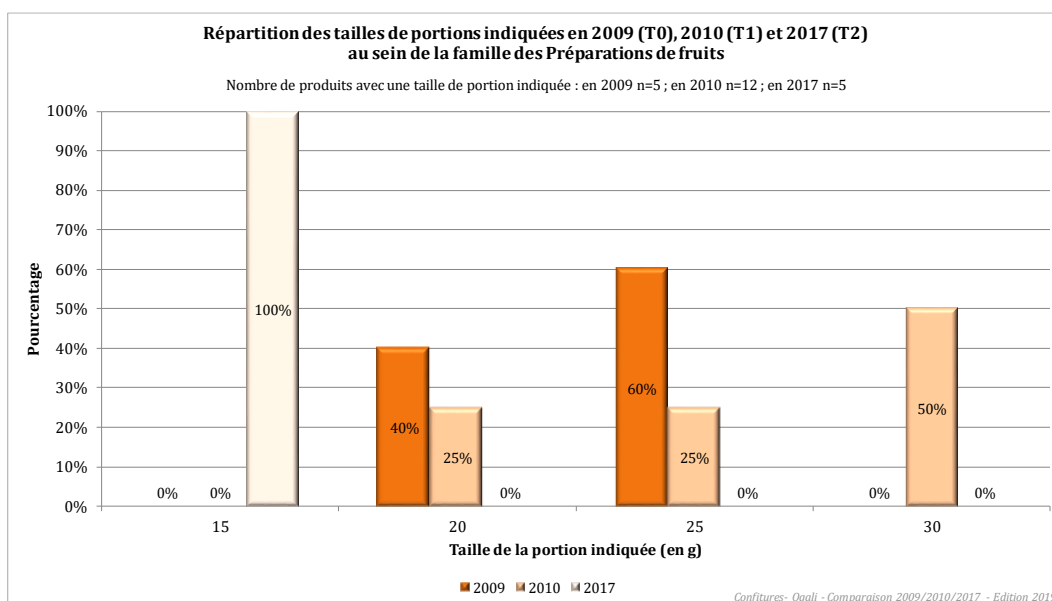
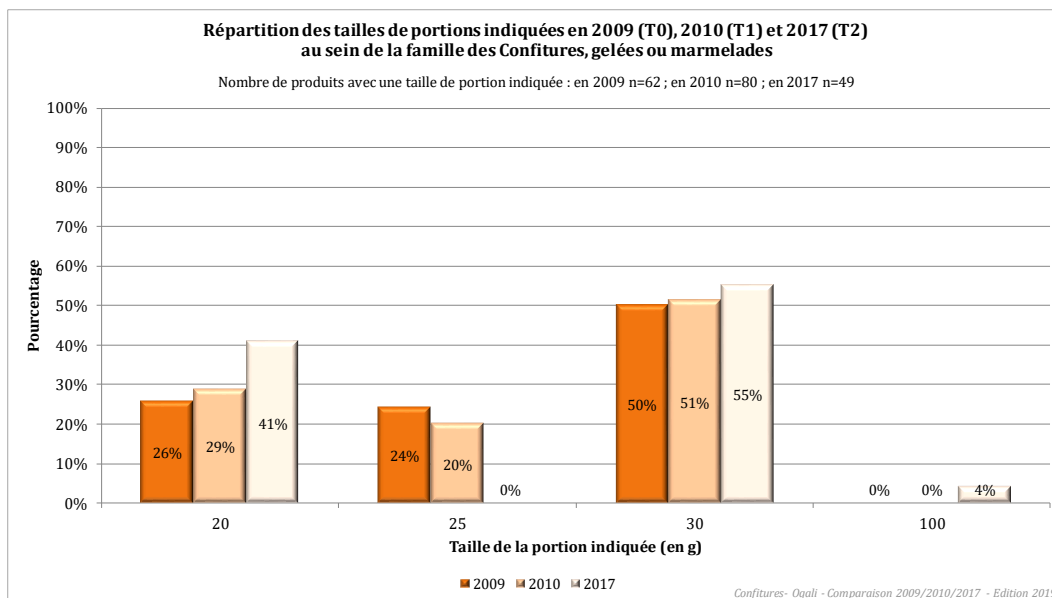
Valeurs nutritionnelles non quantifiées

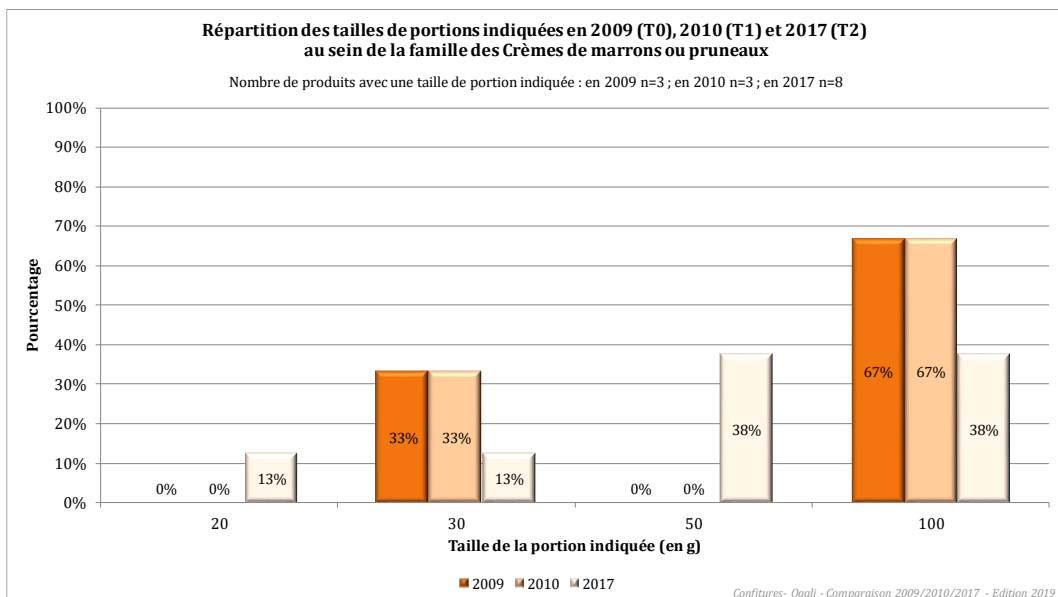
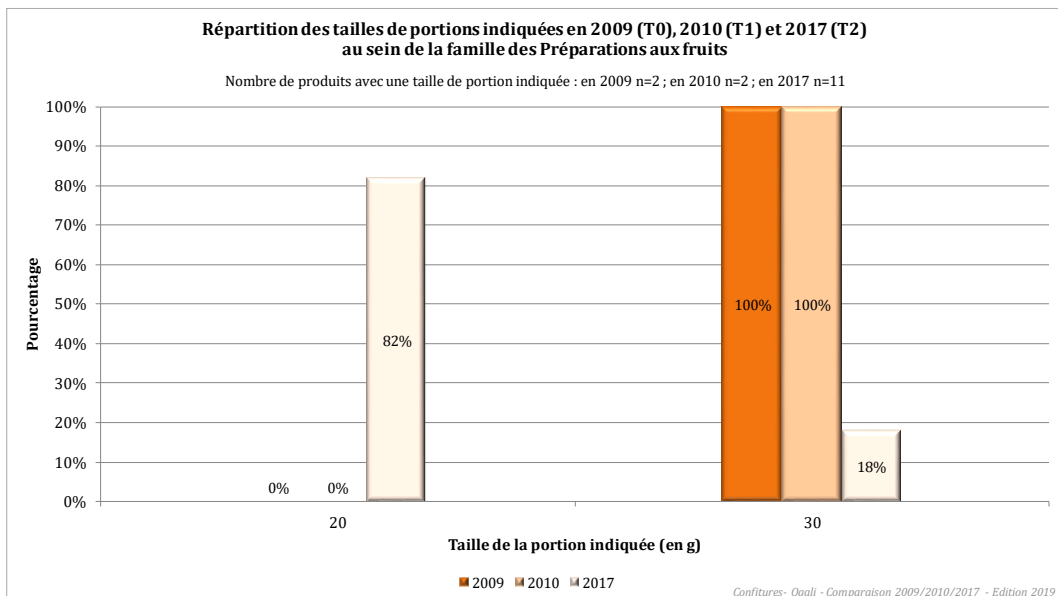
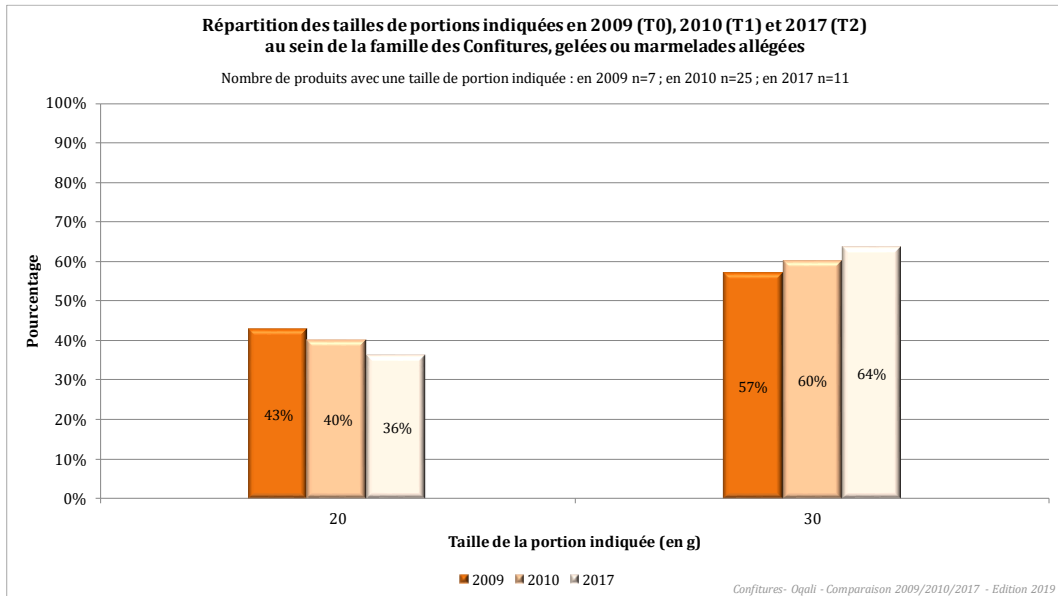
Les valeurs nutritionnelles non quantifiées correspondent aux valeurs indiquées dans le tableau nutritionnel comme étant « < » à une valeur donnée. Elles sont intégrées aux études après division par 2 de la valeur seuil donnée.

Annexe 2 : Effectifs de produits par segment de marché et famille de produits pour le secteur des confitures en 2009, 2010 et 2017

<i>Effectifs de produits au sein des confitures en 2009, 2010 et 2017</i>	Marques nationales			Marques de distributeurs			Marques de distributeurs entrée de gamme			Hard discount			Distributeurs spécialisés biologiques			Tous segments de marché confondus		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2
confitures gelees ou marmelades	53	54	125	127	176	238	15	21	14	32	45	54	0	0	21	227	296	452
preparations de fruits	1	1	40	11	27	55	0	0	0	0	0	8	0	0	0	12	28	103
confitures gelees ou marmelades allégees	24	32	53	26	48	49	0	0	0	8	12	13	0	0	6	58	92	121
preparations aux fruits	16	23	62	13	20	4	0	0	0	0	0	1	0	0	6	29	43	73
cremes de marrons ou pruneaux	4	4	15	4	7	13	0	0	0	3	3	2	0	0	2	11	14	32
Toutes familles confondues	98	114	295	181	278	359	15	21	14	43	60	78	0	0	35	337	473	781

Annexe 3 : Répartition des tailles de portions indiquées par famille de produits en 2009, 2010 et 2017





Annexe 4 : Variabilité nutritionnelle par famille de produits en 2009, 2010 et 2017 : statistiques descriptives pour 100g

Les tableaux suivants présentent, par famille de produits et par nutriment, pour 2009, 2010 et 2017, les principales statistiques descriptives ainsi que les teneurs moyennes pondérées ou non par les parts de marché, pour 100g. Le nombre de produits inclus dans le calcul de la moyenne pondérée est plus faible que pour la moyenne non pondérée car seuls les produits pour lesquels une part de marché a pu être affectée (par référence = code barre) ont été considérés.

Les coefficients de variation permettent de mettre en avant les nutriments présentant la plus forte dispersion au sein d'une famille de produits.

confitures gélées ou marmelades	Valeur énergétique (kcal/100g)			Matières grasses (g/100g)			Acides gras saturés (g/100g)			Glucides (g/100g)			Sucres (g/100g)			Protéines (g/100g)			Sel (g/100g)			Fibres alimentaires (g/100g)			Sucres brix (g/100g)		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2
Nombre de produits ayant servi aux calculs des statistiques descriptives non pondérées par les parts de marché	104	130	440	104	130	440	53	62	438	104	130	440	53	62	440	104	130	440	53	62	440	53	62	229	226	296	385
Minimum	214	214	212	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	52,1	52,1	51,3	50,6	50,6	42,6	0,0001	0,0001	0,0	0,00	0,00	0,00	0,0001	0,0001	0,3	55,0	55,0	55,0
Maximum	256	256	283	0,5	0,6	3,2	0,2	0,2	0,5	63,8	63,8	68,0	62,0	62,0	66,7	1,5	1,5	2,0	1,75	1,75	1,30	3,0	3,0	3,7	66,0	66,0	66,0
1er quartile	241	241	240	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	60,0	60,0	59,0	59,0	59,0	55,0	0,2	0,2	0,3	0,01	0,01	0,00	0,6	0,6	1,0	60,0	60,0	60,0
Médiane	243	243	243	0,1	0,1	0,1	0,0001	0,0001	0,0001	60,0	60,0	59,0	59,0	59,0	58,0	0,4	0,4	0,3	0,02	0,02	0,01	1,0	1,0	1,1	60,0	60,0	60,0
3ème quartile	250	250	248	0,2	0,2	0,3	0,1	0,01	0,1	62,0	62,0	60,2	60,0	60,0	59,0	0,5	0,5	0,5	0,13	0,13	0,02	1,5	1,5	1,5	61,0	61,0	60,0
Moyenne	245	245	243	0,1	0,1	0,2	0,02	0,02	0,05	60,5	60,5	59,5	59,0	58,8	56,8	0,3	0,3	0,4	0,09	0,08	0,02	1,1	1,1	1,3	60,5	60,4	59,8
Ecart-type	6	6	9	0,1	0,1	0,2	0,04	0,04	0,1	1,7	1,7	2,3	2,3	2,5	4,2	0,2	0,2	0,2	0,24	0,22	0,07	0,7	0,6	0,7	1,1	1,1	1,7
Nombre de produits ayant servi aux calculs des moyennes pondérées par les parts de marché	91	126	385	91	126	385	43	59	385	91	126	385	43	59	385	91	126	385	43	59	385	43	59	205	195	267	328
Moyenne pondérée par les parts de marché	246	247	242	0,1	0,1	0,1	0,02	0,02	0,03	61,1	61,1	59,2	59,2	59,1	57,3	0,2	0,3	0,4	0,06	0,05	0,01	0,9	1,0	1,2	60,3	60,3	60,0

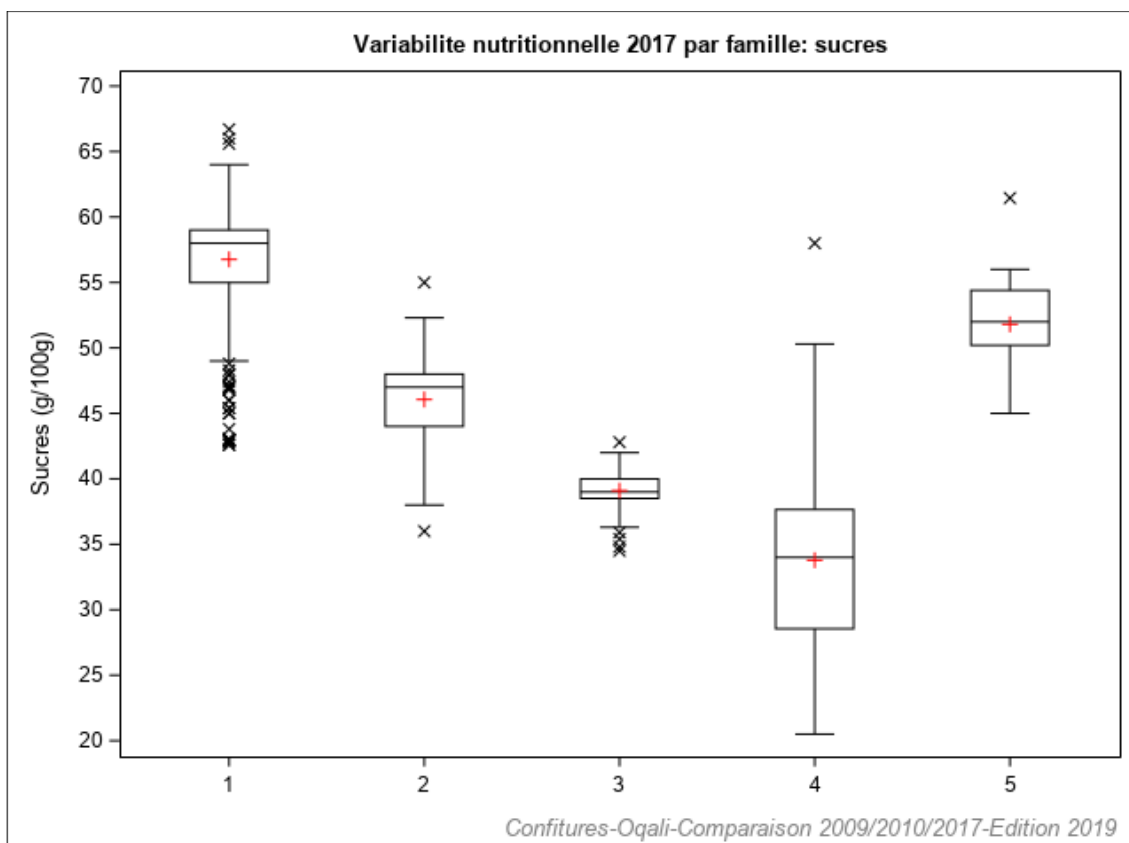
préparations de fruits	Valeur énergétique (kcal/100g)			Matières grasses (g/100g)			Acides gras saturés (g/100g)			Glucides (g/100g)			Sucres (g/100g)			Protéines (g/100g)			Sel (g/100g)			Fibres alimentaires (g/100g)			Sucres brix (g/100g)		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2
Nombre de produits ayant servi aux calculs des statistiques descriptives non pondérées par les parts de marché	6	13	103	6	13	103	5	12	103	6	13	103	5	12	103	6	13	103	5	12	103	5	12	49	9	25	29
Minimum	176	175	166	0,0001	0,0001	0,0	0,0001	0,0001	0,0	42,7	42,7	39,0	42,0	42,0	36,0	0,0001	0,0001	0,0	0,0001	0,0001	0,00	0,7	0,7	0,9	45,0	45,0	45,0
Maximum	210	210	232	2,0	2,0	2,1	0,0001	0,3	0,3	49,8	49,8	56,0	48,8	49,0	55,0	1,0	1,0	1,3	0,06	0,06	0,10	2,0	2,0	4,4	50,0	50,0	50,0
1er quartile	190	190	189	0,0001	0,1	0,0	0,0001	0,0001	0,0001	48,0	47,0	45,0	46,0	46,0	44,0	0,5	0,5	0,3	0,0001	0,0001	0,02	1,0	1,0	1,5	48,0	48,0	48,0
Médiane	193	196	199	0,2	0,2	0,3	0,0001	0,0001	0,1	48,0	48,0	48,0	46,0	47,0	47,0	0,5	0,5	0,5	0,01	0,01	0,03	1,0	1,0	1,8	50,0	48,0	48,0
3ème quartile	203	200	204	0,3	0,3	0,3	0,0001	0,1	0,1	48,0	48,7	49,6	47,0	47,4	48,0	0,6	0,6	0,7	0,01	0,03	0,05	2,0	1,4	2,2	50,0	50,0	48,0
Moyenne	194	194	197	0,5	0,3	0,2	0,0001	0,04	0,05	47,4	47,4	47,3	46,0	46,3	46,1	0,5	0,5	0,5	0,02	0,01	0,03	1,3	1,2	2,0	49,0	48,5	48,1
Ecart-type	12	10	12	0,8	0,5	0,3	0,0	0,1	0,1	2,4	2,1	3,1	2,5	2,2	3,0	0,3	0,2	0,3	0,03	0,02	0,03	0,6	0,4	0,8	1,7	1,4	1,5
Nombre de produits ayant servi aux calculs des moyennes pondérées par les parts de marché	5	10	94	5	10	94	4	9	94	5	10	94	4	9	94	5	10	94	4	9	94	4	9	48	9	20	28
Moyenne pondérée par les parts de marché	197	195	192	0,3	0,3	0,2	0,0001	0,02	0,1	48,2	47,9	46,1	47,2	46,9	45,3	0,5	0,5	0,5	0,01	0,01	0,03	1,2	1,2	1,9	48,8	49,0	48,3

confitures gélées ou marmelades allégées	Valeur énergétique (kcal/100g)			Matières grasses (g/100g)			Acides gras saturés (g/100g)			Glucides (g/100g)			Sucres (g/100g)			Protéines (g/100g)			Sel (g/100g)			Fibres alimentaires (g/100g)			Sucres brix (g/100g)		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2
Nombre de produits ayant servi aux calculs des statistiques descriptives non pondérées par les parts de marché	58	92	121	58	92	121	58	92	121	58	92	121	58	92	121	58	92	121	58	92	121	58	92	76	27	34	6
Minimum	144	117	155	0,0001	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	34,1	28,0	36,5	34,1	28,0	34,5	0,0001	0,0001	0,0	0,00	0,00	0,00	0,1	0,1	0,6	41,0	41,0	40,0
Maximum	184	187	189	0,6	0,9	0,9	0,3	0,3	0,3	45,0	44,0	44,3	45,0	42,0	42,8	1,1	1,0	0,9	0,06	0,12	0,10	3,4	5,4	5,2	45,0	43,0	42,0
1er quartile	167	168	164	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0001	0,0	41,0	41,0	39,0	38,0	38,0	38,5	0,4	0,4	0,3	0,0001	0,01	0,10	1,0	1,0	1,1	41,0	41,0	40,0
Médiane	168	169	165	0,1	0,1	0,2	0,04	0,0001	0,0001	41,0	41,0	40,0	40,0	39,0	39,0	0,4	0,5	0,4	0,01	0,02	0,02	1,3	1,3	1,6	41,0	41,0	40,0
3ème quartile	171	172	170	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	42,0	42,0	42,0	40,0	40,0	40,0	0,6	0,6	0,6	0,02	0,05	0,04	2,0	2,0	2,3	42,0	41,0	40,0
Moyenne	169	169	167	0,2	0,2	0,2	0,1	0,04	0,1	41,6	40,9	40,0	39,4	38,6	39,1	0,4	0,5	0,4	0,02	0,03	0,03	1,5	1,6	1,8	41,9	41,2	40,3
Ecart-type	7	8	6	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	1,8	1,9	1,6	2,2	2,1	1,4	0,2	0,2	0,2	0,01	0,03	0,03	0,7	0,8	0,9	1,4	0,5	0,8
Nombre de produits ayant servi aux calculs des moyennes pondérées par les parts de marché	55	79	106	55	79	106	55	79	106	55	79	106	55	79	106	55	79	106	55	79	106	55	79	68	26	33	
Moyenne pondérée par les parts de marché	167	170	165	0,2	0,2	0,2	0,03	0,03	0,1	41,1	41,0	39,4	39,6	38,7	39,0	0,4	0,5	0,5	0,01	0,02	0,02	1,4	1,4	1,7	41,2	41,1	

preparations aux fruits	Valeur énergétique (kcal/100g)			Matières grasses (g/100g)			Acides gras saturés (g/100g)			Glucides (g/100g)			Sucres (g/100g)			Protéines (g/100g)			Sel (g/100g)			Fibres alimentaires (g/100g)			Sucres brix (g/100g)		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2
Nombre de produits ayant servi aux calculs des statistiques descriptives non pondérées par les parts de marché	6	14	68	6	14	68	6	12	68	6	14	68	6	12	68	6	14	68	6	12	68	6	12	42	17	26	9
Minimum	130	130	103	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	31,0	31,0	23,8	28,0	28,0	20,5	0,1	0,1	0,0	0,00	0,00	0,0001	0,5	1,0	0,9	33,0	33,0	35,0
Maximum	255	253	308	1,7	1,7	15,0	0,1	0,1	13,0	60,0	59,0	60,0	52,0	48,0	58,0	0,6	0,9	2,8	0,13	0,13	0,23	3,0	5,3	5,6	60,0	60,0	60,0
1er quartile	130	130	138	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	31,0	31,0	30,5	28,0	28,0	28,6	0,2	0,5	0,3	0,00	0,00	0,03	1,0	2,0	1,7	50,0	48,0	35,0
Mediane	130	171	156	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,01	31,0	40,0	37,0	28,0	35,0	34,0	0,6	0,6	0,6	0,00	0,00	0,05	3,0	3,0	2,2	50,0	50,0	35,0
3eme quartile	253	179	165	1,7	0,5	0,3	0,1	0,03	0,1	59,0	44,0	38,2	48,0	35,0	37,7	0,6	0,7	0,7	0,13	0,03	0,07	3,0	3,2	2,6	50,0	50,0	45,0
Moyenne	171	168	158	0,6	0,4	0,7	0,02	0,02	0,5	40,5	39,6	36,1	35,3	34,1	33,8	0,5	0,6	0,6	0,04	0,02	0,06	2,3	2,8	2,3	47,2	47,4	41,7
Ecart-type	64	36	39	0,8	0,5	2,5	0,03	0,04	2,2	14,7	8,2	7,7	11,4	6,4	7,2	0,2	0,2	0,5	0,07	0,05	0,04	1,2	1,1	1,0	8,7	6,9	10,9
Nombre de produits ayant servi aux calculs des moyennes pondérées par les parts de marché	6	8	46	6	8	46	6	6	46	6	8	46	6	6	46	6	8	46	6	6	46	6	6	31	15	25	7
Moyenne pondérée par les parts de marché	147	138	193	0,3	0,1	1,7	0,01	0,01	1,4	34,8	33,1	42,6	30,9	29,8	39,3	0,5	0,6	0,4	0,02	0,01	0,05	2,7	2,9	1,7	47,8	47,5	58,4

cremes de marrons ou pruneaux	Valeur énergétique (kcal/100g)			Matières grasses (g/100g)			Acides gras saturés (g/100g)			Glucides (g/100g)			Sucres (g/100g)			Protéines (g/100g)			Sel (g/100g)			Fibres alimentaires (g/100g)			Sucres brix (g/100g)		
	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2	2009 T0	2010 T1	2017 T2
Nombre de produits ayant servi aux calculs des statistiques descriptives non pondérées par les parts de marché	3	3	30	3	3	30	1	1	30	3	3	30	1	1	30	3	3	30	1	1	30	1	1	18	10	12	30
Minimum	249	249	219	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	59,4	59,4	55,0	57,0	57,0	45,0	1,1	1,1	0,7	0,01	0,01	0,00	3,2	3,2	0,1	60,0	60,0	60,0
Maximum	251	257	337	0,7	0,7	1,6	0,0	0,0	0,5	60,0	60,0	78,9	57,0	57,0	61,5	1,2	1,2	2,0	0,01	0,01	0,05	3,2	3,2	5,0	60,0	60,0	65,0
1er quartile	249	249	246	0,7	0,7	0,5	0,0	0,0	0,1	59,4	59,4	59,0	57,0	57,0	50,2	1,1	1,1	0,9	0,01	0,01	0,01	3,2	3,2	1,9	60,0	60,0	60,0
Mediane	251	251	257	0,7	0,7	0,6	0,0	0,0	0,1	60,0	60,0	60,0	57,0	57,0	52,0	1,1	1,1	1,1	0,01	0,01	0,01	3,2	3,2	2,1	60,0	60,0	60,0
3eme quartile	251	257	260	0,7	0,7	0,7	0,0	0,0	0,2	60,0	60,0	61,5	57,0	57,0	54,4	1,2	1,2	1,2	0,01	0,01	0,01	3,2	3,2	3,2	60,0	60,0	62,0
Moyenne	250	252	258	0,7	0,7	0,6	0,0	0,0	0,1	59,8	59,8	60,9	57,0	57,0	51,8	1,1	1,1	1,1	0,01	0,01	0,01	3,2	3,2	2,4	60,0	60,0	60,7
Ecart-type	1	4	19	0,0	0,0	0,3			0,1	0,3	0,3	4,1			3,5	0,1	0,1	0,3			0,02			1,1	0,0	0,0	1,2
Nombre de produits ayant servi aux calculs des moyennes pondérées par les parts de marché	3	2	22	3	2	22	1		22	3	2	22	1		22	3	2	22	1		22	1		12	7	11	22
Moyenne pondérée par les parts de marché	250	250	267	0,7	0,7	0,7	0,0		0,2	59,8	59,6	63,0	57,0		50,5	1,1	1,2	1,2	0,01		0,01	3,2		1,9	60,0	60,0	60,1

Annexe 5 : Variabilité nutritionnelle des teneurs en sucres (g/100g) 2017 par famille de produits



Numero famille	Nom famille
1	confitures gelees ou marmelades (n=440)
2	preparations de fruits (n=103)
3	confitures gelees ou marmelades allegees (n=121)
4	preparations aux fruits (n=68)
5	cremes de marrons ou pruneaux (n=30)